



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9254^e séance

Lundi 6 février 2023, à 10 heures

New York

Présidentes : M^{me} Frazier /M^{me} Gatt. (Malte)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Japon	M. Ishikane
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Allemagne, du Danemark, de l'Estonie, de l'Italie, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Silvio Gonzato, Chargé d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Voilà près d'une année que le Secrétaire général, moi-même et de nombreuses autres personnes informons régulièrement le Conseil de sécurité de la situation humanitaire en Ukraine. Nous mettons en garde contre le mélange toxique de mort, de destruction, de déplacement et de dénuement que la guerre entraîne. Nous parlons du traumatisme psychologique qu'elle laisse dans son sillage. Nous condamnons les nombreux décès au sein de la population civile. Pourtant, la tragédie se poursuit sans qu'aucune issue soit en vue. Alors que cela fait presque un an que cette guerre a débuté, je voudrais rappeler quelques faits au Conseil.

Près de 40 % de la population ukrainienne, soit 17,6 millions de personnes, ont besoin d'une aide humanitaire. Plus de 7 000 civils ont été tués. Ce ne sont là que les chiffres confirmés par l'ONU ; je suis certain qu'ils sont en fait plus élevés. Près de 8 millions d'Ukrainiens ont fui vers les pays voisins. En outre, 5,3 millions de personnes sont désormais déplacées, beaucoup cherchant refuge dans des centres collectifs. Un nombre incalculable de personnes se sont terrées dans des sous-sols pendant des jours et des semaines pour se protéger

des bombes, un nouveau mode de vie. Des maisons, des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles critiques ont été détruits. Des villes et des villages entiers ont subi de lourds dégâts.

Comme on le sait, cette violence ne semble aucunement vouloir faiblir. La semaine dernière encore, des frappes aériennes ont touché des hôpitaux des deux côtés de la ligne de front, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les civils. J'ai pu constater personnellement les manifestations de cette violence incessante lorsque je me suis rendu en Ukraine en décembre dernier. J'ai vu les ravages dans la campagne autour de Mykolaïv, jonchée de mines. J'ai vu des terres agricoles détruites et des communautés entières privées d'électricité et de fournitures essentielles.

Mais au cœur de cette tragédie, j'ai aussi été témoin du remarquable instinct de survie de la population ukrainienne. À Mykolaïv, j'ai visité une boulangerie dirigée par des femmes qui ont continué à travailler tout au long de la guerre, bien qu'avec une capacité réduite. Avec l'aide du Programme alimentaire mondial, la boulangerie a pu accroître sa production et produit désormais chaque jour des milliers de pains qui sont distribués aux habitants de la région de Kherson, voisine, en plus de la région de Mykolaïv. Les gens ont repris le travail, avec ardeur et empressement, dès que l'occasion s'est présentée. Dans la ville de Kherson, j'ai vu des bénévoles, des employés municipaux et les autorités locales travailler main dans la main avec les partenaires humanitaires pour mettre en place un centre opérationnel stratégique.

En résumé, le peuple ukrainien suscite l'admiration du monde entier de par sa résilience. Une résilience qui se manifeste malgré la violence meurtrière, malgré les coupures de courant et un secteur énergétique endommagé, au milieu d'un hiver impitoyable, malgré les mines et les restes explosifs de guerre, qui provoquent des déplacements, empêchent les retours en toute sécurité, entravent l'aide humanitaire, interrompent les activités agricoles et retardent le rétablissement des services essentiels, malgré la violence sexuelle, la traite et l'exploitation et les atteintes sexuelles. La population ukrainienne n'est épargnée par aucune des horreurs de la guerre. Et la communauté humanitaire fait de son mieux pour contribuer à atténuer ces horreurs.

Au cours de l'année écoulée, nous avons fourni une assistance à 15,8 millions de personnes, dont plus de 1,3 million de personnes se trouvant dans des zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement ukrainien. Nous avons livré des vêtements chauds, je l'ai vu, des appareils

de chauffage, bien que pas suffisamment, ainsi que du combustible solide et des matériaux de construction. Bien évidemment, les autorités ukrainiennes, c'est-à-dire l'administration nationale, provinciale et locale, le font aussi et plus encore. Nous avons livré des groupes électrogènes à des hôpitaux, des centres d'hébergement, des points de chauffage, des installations de pompage de l'eau, des écoles et des lieux accueillant des déplacés. Nous avons apporté une aide vitale aux villages situés près de la ligne de front dans les zones rurales des régions de Donetsk, de Zaporijia, de Kherson et de Kharkiv, au moyen de convois interinstitutions, dont le nombre augmente aujourd'hui, afin de fournir une assistance globale, facilitée par notre partenariat constructif avec de nombreuses autorités nationales, régionales et locales.

Nos opérations se sont développées de manière exponentielle au cours de l'année écoulée. Quelque 3,9 milliards de dollars sont nécessaires pour venir en aide à plus de 11 millions de personnes au titre du plan de réponse humanitaire 2023 pour l'Ukraine, que je lancerai la semaine prochaine à Genève. Il convient de rappeler, au cas où l'histoire ne s'en souviendrait pas, qu'avant février 2022, les partenaires humanitaires fournissaient déjà une assistance, principalement dans l'est du pays, des deux côtés de la ligne de front dans les régions de Donetsk et de Louhansk, et ce, depuis de nombreuses années. Plus de 650 organisations humanitaires sont à l'œuvre aujourd'hui dans les 24 régions que compte l'Ukraine. Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas venir en aide à un plus grand nombre de personnes et plus régulièrement. L'accès humanitaire aux zones sous le contrôle militaire temporaire de la Fédération de Russie est de plus en plus imprévisible et difficile. En dépit de nos tentatives répétées et des négociations menées, nous ne parvenons pas à acheminer des convois à travers les lignes de front pour aller d'une région à l'autre, du nord au sud.

Au risque de me répéter, je voudrais rappeler à tout le monde quelques règles élémentaires en temps de guerre. Toutes les parties en Ukraine ou dans tout autre contexte similaire doivent s'efforcer en toutes circonstances d'épargner les civils et les biens de caractère civil dans le cadre de leurs opérations militaires. Elles doivent permettre et faciliter le passage rapide et sans entrave des secours humanitaires destinés aux civils dans le besoin, où qu'ils se trouvent. C'est un principe que nous devons continuer de défendre fermement sous tous les angles, et nous devons insister sur les prérogatives consacrées par les Conventions de Genève et le droit international. Nous devons également faire face aux profondes

répercussions mondiales de la guerre sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, le commerce, les chaînes d'approvisionnement et les questions de sécurité nucléaire. Nous réalisons des progrès lorsque nous le pouvons. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire permet aux exportations de denrées alimentaires de continuer à atteindre les chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui contribue à faire baisser les prix et maintient une source d'approvisionnement en blé essentielle pour le Programme alimentaire mondial. La prorogation de l'Initiative au-delà de mars, lorsque viendra le moment de la renouveler, est d'une importance capitale. Dans le cadre de ces mesures, l'ONU continuera également à faire pression pour faciliter les exportations de denrées alimentaires et d'engrais, notamment d'ammoniaque, en provenance de la Fédération de Russie, qui restent un élément clef de nos efforts plus larges de lutte contre l'insécurité alimentaire mondiale.

À la veille de ce terrible premier anniversaire, qui fait suite à huit années de conflit, nous avons beaucoup à faire, nous avons beaucoup à faire ensemble et nous pouvons faire mieux. Je termine donc en appelant chacun et chacune à rester solidaire du peuple ukrainien, comme nous le sommes dans le monde entier, au moment où il en a besoin.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Griffiths pour son intervention. Alors que nous nous approchons de la commémoration du 24 février, la Russie poursuit ses frappes contre les infrastructures civiles ukrainiennes. Une nouvelle vague de bombardements a eu lieu le 26 janvier, alors que la Ministre française des affaires étrangères se rendait à Odessa -, Odessa, qui s'est trouvée samedi encore privée d'électricité. Avant cela, le 14 janvier, les frappes russes avaient causé la mort de 46 personnes à Dnipro. La France condamne avec la plus grande fermeté cette stratégie de ciblage systématique des infrastructures et des populations civiles. Ces attaques constituent des crimes de guerre. Cela fera bientôt un an, un an de souffrances pour les Ukrainiennes et les Ukrainiens. Il est grand temps que cela cesse. En un an, cette guerre a, selon les chiffres à notre disposition, tué plus de 7 000 civils ukrainiens et en a blessé plus de 11 000. Les chiffres sont sans doute largement supérieurs. Le Haut-Commissaire pour les réfugiés a rappelé récemment que l'intensification des combats allait entraîner une nouvelle hausse du nombre de

réfugiés ; 8 millions de personnes ont déjà quitté le pays et plus de 6 millions de personnes sont déplacées sur le territoire ukrainien.

La Russie a misé sur l'hiver pour faire plier le peuple ukrainien. Elle l'accable de souffrances et cherche à le priver de chauffage, d'électricité et d'eau. Nous ne pouvons permettre à cette stratégie de réussir et nous continuerons d'aider l'Ukraine à assurer sa légitime défense. Le peuple ukrainien n'est pas seul : le soutien massif de la communauté internationale ne faiblit pas. Nous nous tenons à ses côtés et continuerons de le faire. C'est dans cet esprit que la France a organisé, le 13 décembre dernier, la conférence « Solidaires du peuple ukrainien », qui a permis d'aider l'Ukraine à parer aux besoins les plus pressants en mobilisant plus d'un milliard d'euros. Nous restons aujourd'hui pleinement mobilisés. Pour ne citer que quelques opérations emblématiques, la France a livré au cours des dernières semaines 63 générateurs de haute puissance et 5 millions d'ampoules LED. L'intégralité des engagements que nous avons pris sera tenue d'ici à la mi-février, permettant ainsi d'avoir un impact concret sur la vie quotidienne de millions d'Ukrainiens.

Les conséquences de l'agression russe dépassent largement les frontières de l'Ukraine. Elle a provoqué une insécurité alimentaire mondiale qui a atteint des niveaux d'acuité sans précédent. Nous appelons la Russie à ne pas faire obstacle au renouvellement de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire en mars prochain. Face à cette agression, la France continuera de se tenir aux côtés de l'Ukraine. Nous ne nous résoudrons jamais à un monde dans lequel la force prime le droit, un monde dans lequel un État qui est membre permanent du Conseil de sécurité viole impunément les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous continuerons de soutenir les enquêtes menées par la justice ukrainienne et les juridictions internationales pour lutter contre l'impunité, et nous continuerons d'apporter au peuple ukrainien tout le soutien humanitaire, économique et militaire dont il a besoin pour exercer son droit de légitime défense et préserver sa liberté.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, de son exposé instructif, ainsi que du travail précieux qu'il accomplit avec son équipe sur le terrain.

Durant la séance tenue le 28 février de l'année dernière (voir S/PV.8983), quatre jours seulement après le début des opérations militaires contre l'Ukraine,

M. Griffiths a rendu compte d'un contexte humanitaire marqué par l'horreur, la dévastation et la mort. Il a souligné à l'époque à quel point la guerre urbaine et les bombardements pouvaient être violents et interminables, et il a donc appelé à la cessation immédiate des hostilités. Plus de 500 000 personnes avaient déjà fui à ce moment-là, et des milliers d'étudiants africains, latino-américains et du monde entier étaient pris dans cette situation, y compris des étudiants équatoriens. L'Équateur a fourni des services à près d'un millier de personnes et les a évacuées en affrétant des vols humanitaires. Les nombreux démentis de la Russie concernant l'éventualité d'une attaque militaire ont limité les possibilités de procéder à des évacuations sûres et exacerbé les conséquences pour les populations civiles.

C'est pourquoi, déplorant le fait que la situation humanitaire se détériorait de jour en jour et à chaque minute, l'Équateur a fait partie des 17 pays qui, le 20 mars, ont appelé à la reprise de la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale afin de mobiliser les efforts pour atténuer les graves conséquences d'un mois de siège, d'invasion et de bombardements contre des villes densément peuplées. Dans la résolution ES-11/2, sur les conséquences humanitaires, dont nous nous sommes portés coauteur, nous avons exigé l'entière protection des civils et des biens indispensables à leur survie, ainsi que des infrastructures qui sont cruciales pour la prestation de services essentiels. Un an plus tard, le Conseil de sécurité et ses membres ont toujours la responsabilité d'appliquer et de faire respecter ces dispositions, conformément aux Conventions de Genève de 1949 et au Protocole additionnel I de 1977.

Alors que plus de 6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de l'Ukraine et que près de 8 millions sont réfugiées en Europe, l'Équateur est profondément préoccupé par la situation des femmes et des filles, qui sont les plus exposées à la violence et aux mauvais traitements, y compris la violence sexuelle. Nous sommes également peiné de voir que l'agression militaire a créé un contexte de risque qui est exploité par des organisations criminelles impliquées dans la traite et le trafic d'êtres humains. En vertu des principes de responsabilité et d'obligation de rendre des comptes, rien de tout cela ne saurait rester impuni.

Nous déplorons l'escalade incessante des attaques et des bombardements contre les infrastructures critiques, qui entrave encore davantage l'accès aux services de base. Les attaques contre les infrastructures énergétiques, les

hôpitaux, les maisons et les écoles touchent particulièrement les femmes, les enfants et les personnes âgées. Les piliers fondamentaux de la vie sont détruits, tout comme le patrimoine culturel, qui est source d'identité. En outre, les bombardements polluent les sols fertiles de l'Ukraine, qui sont indispensables à la sécurité alimentaire mondiale. Nous réitérons l'obligation de garantir l'accès humanitaire et de faire cesser les attaques contre les cibles civiles.

Plus de 9 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire et d'aide à la subsistance ; près de 15 millions ont besoin de soins de santé ; et 16 millions ont besoin d'un accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement – l'Équateur comptant à lui seul 17 millions de personnes, c'est l'équivalent de l'ensemble de la population équatorienne qui se retrouverait dans la situation que traversent aujourd'hui de nombreux Ukrainiens –, sans parler de ceux qui manquent de chauffage. Tout cela requiert une mobilisation permanente de la communauté internationale. Nous nous félicitons donc de la Conférence de Paris du 13 décembre dernier, en soutien à la résilience de la population civile, qui doit rester la priorité du système des Nations Unies.

Combien de personnes devront encore mourir ? Combien de femmes et de filles devront encore être brutalisées ou violées ? Jusqu'où la misère et la faim devront-elles aller pour que l'invasion cesse ? Plus elle durera, plus la destruction et la douleur seront grandes. Aussi, la meilleure manière d'honorer les victimes de cette tragédie absurde et chacun de ces milliers d'enfants qui se sont retrouvés orphelins ou ont perdu la vie est de mettre fin à l'agression militaire pour faire place à un dialogue qui permettra de rétablir la paix, dans le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de l'Ukraine, et de progresser vers la reconstruction et les réparations, conformément au droit international.

L'Équateur continuera d'appuyer les travaux de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de Justice. Nous appelons une nouvelle fois au respect de l'ordonnance rendue par cette dernière, demandant la suspension immédiate des opérations militaires qui ont débuté le 24 février 2022 en Ukraine.

Enfin, conscients de la contribution que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire apporte à l'atténuation des conséquences mondiales de l'insécurité alimentaire, nous espérons que le Conseil réitérera son appui à l'action du Secrétaire général et saura le concrétiser. Nous estimons que le renouvellement de cette Initiative devrait être automatique, et sa mise en œuvre poursuivie sans entraves.

M. Biang (Gabon) : En prenant la parole ce matin, j'exprime d'ores et déjà ma compassion aux nombreuses personnes qui s'activent dans les décombres du tremblement de terre qui a frappé ce matin la Türkiye et la Syrie et qui a déjà fait des milliers de victimes.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour le point sur la situation humanitaire en Ukraine.

Ce mois de février est le douzième depuis le début de la guerre en Ukraine. Douze mois de guerre meurtrière qui ébranlent et mettent particulièrement à l'épreuve l'ensemble du système international. Douze mois de détresse humanitaire où les morts, les destructions, la peur et l'exode rythment le quotidien des populations dans les villes et les campagnes. Douze mois pendant lesquels le personnel humanitaire a fait preuve d'un courage remarquable pour porter assistance et protection et pourvoir aux besoins urgents des populations en soins médicaux, en eau, en nourriture, en générateurs électriques et autres produits de première nécessité. En Ukraine et dans les pays d'accueil des réfugiés, l'aide humanitaire concerne aussi bien des dons en numéraire qu'une aide scolaire apportée aux enfants pour tenter d'atténuer les effets de la guerre sur la scolarité des jeunes enfants.

En rendant hommage aux vaillants humanitaires qui, au péril de leur vie, dans les tranchées et ruines dévastées, entretiennent la flamme de l'espoir au nom de l'humanité, nous appelons une fois de plus les belligérants au strict respect du droit international humanitaire et leur demandons de permettre un accès sans entrave aux personnes qui ont besoin d'assistance humanitaire. L'aide humanitaire ne doit être l'objet d'aucune politisation, ni d'aucun marchandage.

Nous appelons les parties au strict respect de leurs engagements internationaux relatifs à la protection des civils, et en particulier des enfants, des femmes et des personnes vulnérables, ainsi qu'à s'abstenir de toute attaque visant des infrastructures civiles. Les allégations faisant état du recours aux violences sexuelles et de leur utilisation comme arme de guerre sont particulièrement alarmantes. Nous condamnons toute atteinte de ce type et rappelons les obligations qui incombent aux parties en vertu du droit international. Mon pays condamne le recours aux armes ayant des effets indiscriminés, qui visent principalement les civils, tels que les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel ou les armes téléguidées.

En dépit de l'élan de solidarité, depuis le début de la guerre, à travers une assistance multiforme, les besoins humanitaires restent encore incomplètement couverts. La récente visite à Kyïv du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a démontré l'ampleur des besoins résultant des bombardements en constante augmentation, et la nécessité de fonds toujours plus importants. Le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths nous l'a confirmé, en soulignant l'ampleur des besoins pour le financement du plan humanitaire.

De nombreux signaux indiquent une tendance vers une guerre d'usure. Les perspectives de dialogue entre les parties tardent à émerger. Aucune des parties ne paraît prête à se mettre autour de la table des négociations. Bien au contraire, chacun affûte ses armes, affine sa tactique et durcit sa rhétorique.

Pendant ce temps, l'Ukraine est à feu et à sang, avec des réfugiés par dizaines de milliers, des déplacés internes et des pertes économiques immenses. En quelques mois, les prévisions concernant les besoins en reconstruction sont passées de 350 milliards de dollars à 700 milliards, selon les dernières évaluations. Les répercussions économiques de cette guerre, qui impactent la plupart des nations du monde de façon directe ou indirecte, viennent exacerber des fragilités préexistantes.

Il est temps d'envisager la fin de cette guerre, de stopper le flot des morts et des destructions. Il est temps d'activer les canaux de la diplomatie et de faire taire les armes en Ukraine.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je me joins à l'orateur précédent pour adresser nos sincères condoléances aux peuples et aux Gouvernements syrien et turc, face à la mort et à la destruction engendrées par un tremblement de terre survenu plus tôt dans la journée.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé et félicite le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour le professionnalisme avec lequel il mène ses opérations en Ukraine, dans des conditions extrêmement difficiles et au prix, parfois, de risques considérables pour la sécurité personnelle des travailleurs humanitaires.

Nous nous félicitons de l'arrivée, en janvier, du premier convoi humanitaire dans la région de Soledar, l'une des plus durement frappées par les combats. Ces efforts ont été indispensables à la survie d'une partie importante de la population ukrainienne, menacée par les bombardements et les tirs de missiles dans les zones résidentielles, et par la destruction des infrastructures

énergétiques et des installations hospitalières, alors que l'hiver bat son plein.

Le Brésil condamne une nouvelle fois les attaques contre des cibles civiles, qui constituent une violation du droit international et du droit international humanitaire. Nous exhortons toutes les parties à permettre et faciliter l'accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin et à protéger les civils, y compris le personnel humanitaire et les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les enfants. Il ne doit pas y avoir de politisation de l'aide humanitaire ni d'application sélective du droit international humanitaire.

Nous sommes particulièrement alarmés par les signes récents d'escalade et suivons avec préoccupation les nouvelles concernant le lancement d'une nouvelle offensive militaire, tandis que s'intensifie aussi l'acheminement d'armes et de munitions dans la région. Il est fait état du recours à des mines antipersonnel dans le cadre des combats, en violation de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Le Brésil condamne l'utilisation de ces armes destructrices. L'histoire nous enseigne que leur emploi a des conséquences durables avec lesquelles les Ukrainiens devront composer encore longtemps après la fin de la guerre. Les parties fonctionnent toujours dans la logique d'une solution militaire au conflit, et le Brésil s'inquiète de la possibilité que le conflit devienne plus meurtrier si davantage d'armes sont envoyées sur le champ de bataille. Comme l'a dit le Président Lula, « le Brésil est un pays de paix. À ce stade, nous devons trouver qui veut la paix, mot qui n'a pas souvent été utilisé jusqu'ici ». La réticence des années 1990 et 2000 à mettre en place une architecture de sécurité européenne durable a déclenché une bombe à retardement dont nous voyons maintenant les conséquences. Seule une solution politique acceptée par tous peut apporter une paix durable dans la région et donner aux deux camps l'occasion de coexister dans l'harmonie.

Il est regrettable que les transferts d'armes et de munitions dominent le débat public sur le conflit en Ukraine. À la lumière de l'exposé que nous venons d'entendre sur la détérioration de la situation humanitaire, le Conseil et les acteurs régionaux devraient donner la priorité à la cessation immédiate des hostilités et à l'ouverture de négociations de paix. Nous renouvelons notre appel à un cessez-le-feu sans condition préalable et réaffirmons notre appui à des efforts de médiation, auxquels nous sommes disposés à participer.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : En premier lieu, au nom du Royaume-Uni, je tiens à me joindre aux autres pour exprimer nos condoléances aux personnes touchées par le séisme qui a frappé la Türkiye et la Syrie. Nos pensées vont aux familles en deuil en ce triste jour, et nous saluons toutes les bonnes volontés qui contribuent aux efforts de sauvetage et de secours. Le Royaume-Uni apporte une aide immédiate et nous sommes en contact étroit avec ceux qui interviennent sur le terrain.

S'agissant de l'Ukraine, je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé de ce jour. Comme l'ONU l'a déjà souligné à maintes reprises dans le cadre des nombreux exposés présentés au cours de l'année écoulée depuis que la Russie a déclenché la guerre, l'invasion russe est dévastatrice pour le peuple ukrainien. Chaque jour apporte son lot de récits sur des familles, des enfants, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap qui ont du mal à joindre les deux bouts tout en s'abritant pour échapper aux tirs incessants. En 2023, 17,6 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire ; un chiffre qui donne le vertige.

L'insécurité persistante de part et d'autre des lignes de front empêche les organisations humanitaires d'y établir une présence soutenue et d'atteindre les populations qui en ont le plus besoin. L'adhésion du Royaume-Uni à une action humanitaire neutre et impartiale en Ukraine est sans ambiguïté. Nous saluons les efforts de l'ONU et des organisations humanitaires, mais nous savons que, dans le territoire contrôlé par la Russie, ces dernières ne jouissent que d'un accès limité, quand elles en ont un. Le refus systématique de l'accès humanitaire doit cesser. Cette attitude persistante cadre avec le comportement dont fait montre la Russie depuis le début de la guerre, et notamment le fait qu'elle cible de manière délibérée et cruelle les infrastructures civiles et instrumentalise l'accès à la nourriture et à l'énergie, au détriment des personnes vulnérables en Ukraine et dans le reste du monde.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a permis d'augmenter la disponibilité des produits de première nécessité et de réduire les prix alimentaires mondiaux. Mais la demande mondiale de céréales ukrainiennes reste forte. Or, depuis quelques semaines, les inspections de navire par la Russie ont ralenti et les files de navires en attente s'allongent. Les exportations dans le cadre de l'Initiative sont à la baisse. Nous nous associons aux autres pour demander à la Russie de tenir ses engagements, conformément au mémorandum d'accord signé avec l'ONU qui veut qu'elle « facilite l'exportation

sans entrave de nourriture » depuis les ports ukrainiens de la mer Noire. Cela suppose de renouveler l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire le mois prochain et d'accélérer les inspections pour mieux répondre à la demande mondiale.

Le monde a besoin d'une paix juste et durable en Ukraine. La Russie doit arrêter de chercher à se dédouaner, et se confronter plutôt à deux vérités très simples. Premièrement, elle doit reconnaître l'immense souffrance que sa guerre cause à son propre peuple, au peuple ukrainien et à d'autres dans le monde entier. Deuxièmement, elle doit reconnaître qu'il n'existe qu'une solution évidente pour arrêter cette souffrance : un retrait unilatéral des forces russes, conformément à la Charte des Nations Unies, et la fin de sa guerre futile.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à me joindre à mes collègues pour exprimer nos plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par le séisme dévastateur qui a eu lieu en Türkiye et en Syrie.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths pour les informations actualisées et l'excellent travail mené afin de répondre aux besoins humanitaires de la population ukrainienne.

Nous en sommes au trois cent quarante-huitième jour de l'invasion russe de l'Ukraine, catastrophe en cours causée par un seul homme, catastrophe qui, comme nous l'avons entendu et comme nous le savons, continue de semer le chaos dans tout un pays, de coûter la vie à des innocents et de tenir le monde dans l'incertitude. Les données sont aussi déprimantes que la situation demeure désespérée. Sans fin en vue, le conflit sanglant se transforme, jour après jour, en une effroyable guerre d'attrition. Le ciblage généralisé et répété des infrastructures civiles ukrainiennes, notamment énergétiques, fait toujours des victimes parmi les civils, tandis qu'elle rend à ceux qui sont épargnés la vie difficile, sinon impossible. Des millions de déplacés ne peuvent pas rentrer chez eux. D'autres sont contraints de vivre dans des conditions déplorables, privés d'électricité, d'eau, de chauffage et d'autres services vitaux, au beau milieu d'un hiver très froid. Odessa, ville nouvellement inscrite sur la liste du patrimoine mondial, est dans le noir.

Les tirs de missiles et attaques de drones sont devenus le châtiment caractéristique dont la Russie se sert afin de terroriser la population civile. Là où tombent les missiles russes, des horreurs s'ensuivent et la vie prend fin. La protection des civils est une obligation juridique solidement consacrée par le droit humanitaire

international. Si elle était respectée, elle représenterait un des moyens les plus importants d'aider les Ukrainiens à rebâtir leur vie. Mais tel n'est pas le cas. Quand nous entendons dire que les forces russes ne s'en prennent pas aux civils, nous nous demandons de quelle réalité on parle, étant donné que les personnes présentes sur le terrain, qu'il s'agisse de travailleurs humanitaires, de journalistes, de militants des droits humains et d'Ukrainiens, qui sont les victimes, voient exactement l'inverse.

Comme cela a été souligné à de nombreuses reprises, cette guerre a de terribles conséquences sur les plus vulnérables, qui sont précisément ceux dont nous avons l'obligation juridique et morale de protéger toujours contre tout danger : les enfants. Des millions d'enfants ne peuvent pas aller à l'école, car leurs écoles ont été endommagées ou détruites, suite aux actions de leurs frères de l'autre côté de la frontière. D'innombrables enfants souffrent de la faim et sont constamment exposés au risque de dépression, d'anxiété et de troubles post-traumatiques. Pendant 50 semaines consécutives, les enfants ukrainiens n'ont pas eu droit à des histoires avant de s'endormir. Au lieu de cela, ils font des cauchemars car ils sont traumatisés par le bruit des sirènes annonçant les bombardements et par la peur de la mort qui peut arriver à tout moment à travers le toit.

Comme nous le savons tous, les répercussions de la guerre ne se limitent pas à l'Ukraine. Selon l'UNICEF, le ralentissement économique provoqué par la guerre et la hausse de l'inflation ont entraîné une augmentation de 19% de la pauvreté touchant les enfants en Europe et en Asie centrale. Bien entendu, il s'agit d'estimations prudentes, et les données réelles pourraient être bien pires. En dehors de l'Ukraine, une vingtaine de pays, dont le mien, continuent d'en faire les frais. Il n'est pas surprenant que la Russie elle-même ait enregistré la plus forte augmentation du nombre d'enfants vivant dans la pauvreté au cours de cette période, avec 2,8 millions d'enfants supplémentaires faisant partie de ménages vivant sous le seuil de pauvreté, selon les chiffres de l'UNICEF.

Où cela nous mène-t-il ? Près de 5 000 enfants risquent de mourir avant leur premier anniversaire, tandis que près de 120 000 enfants ont abandonné l'école, ce qui entraîne de graves retards d'apprentissage. Quelle conclusion tragique : ceux qui ne meurent pas à la guerre mourront à cause de la guerre.

Nous ne devons pas nous habituer aux horreurs de la guerre. Nous ne devons pas nous laisser envahir par cette prétendue fatigue d'être constamment exposés à des souffrances humaines, des destructions et des pertes

sans fin, en comptant le nombre de victimes. Nous ne devons pas devenir victimes de notre impuissance parce que, pour la première fois dans l'histoire moderne, un membre permanent du Conseil de sécurité et une puissance nucléaire mène une guerre, comme nous le savons maintenant, pour s'emparer de territoires par la force. Nous ne devons pas nous laisser ni baisser les bras face à l'agression, mais nous devons poursuivre nos efforts pour que la Russie revienne à la raison et mette fin à sa guerre. Nous devons continuer de nous opposer avec détermination à cette entreprise de mort, la dénoncer ouvertement et fermement, et la contrer résolument.

Nous devons continuer de recueillir des éléments de preuve, aux niveaux national et international, pour chaque violation du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme : le meurtre de civils, le transfert illégal de populations, y compris d'enfants, le recours à la torture et à la violence sexuelle et fondée sur le genre comme arme, et la destruction ou l'endommagement délibéré de biens à caractère civil pour contraindre une population entière à se soumettre. Nous devons nous rappeler que nous avons décidé, collectivement, de vivre dans une ère de responsabilité, et non sous le règne de l'impunité. Les responsables doivent savoir qu'ils devront répondre de leurs actes.

Nous continuerons d'aider et de défendre l'Ukraine, comme nous défendons les droits fondamentaux et le respect du droit international. Nous renouvelons notre appel à la Russie pour qu'elle mette fin à sa guerre et retire toutes ses forces et son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. C'est ainsi que la vie, qui est détruite chaque jour en Ukraine, sera rétablie. C'est ainsi qu'un dialogue pourra être possible et que la paix que nous souhaitons pourra prévaloir.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement japonais, je m'associe moi aussi à mes collègues pour exprimer nos sincères condoléances et notre sympathie aux familles des victimes du tremblement de terre de grande ampleur qui a frappé la Türkiye et la Syrie.

Je remercie M. Martin Griffiths de son exposé.

Il est vraiment regrettable que nous devons répéter ce qui a déjà été dit tant de fois par l'écrasante majorité des États Membres, mais le Japon condamne une fois de plus, avec la plus grande fermeté, l'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation claire et flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Nous condamnons également les attaques de la Russie contre les infrastructures civiles et les villes ukrainiennes. Les attaques délibérées de la Russie contre des hôpitaux, des écoles et des infrastructures énergétiques et autres infrastructures critiques mettent en péril la vie et l'avenir du peuple ukrainien. La situation humanitaire a été aggravée par la rigueur de l'hiver. La poursuite de ces attaques est totalement inacceptable. Nous rappelons que des attaques aveugles contre des populations civiles innocentes constituent un crime de guerre.

Nous condamnons toutes les violations du droit international humanitaire et toutes les violations des droits humains et atteintes à ces droits, et nous appelons toutes les parties au conflit armé à respecter strictement le droit international humanitaire. Nous soulignons qu'il ne saurait y avoir d'impunité pour les crimes de guerre et autres atrocités, y compris les violences sexuelles et fondées sur le genre. La communauté internationale doit amener les responsables à répondre de leurs actes, conformément au droit international.

Nous nous félicitons de la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et invitons toutes les parties, la Fédération de Russie en particulier, à continuer de faciliter les exportations de céréales depuis l'Ukraine sans obstruction.

Pour répondre aux besoins pressants du peuple ukrainien, le Japon a renforcé son initiative visant à fournir une assistance au peuple ukrainien, en collaboration avec la communauté internationale. Plus précisément, nous avons fourni au total 1,5 milliard de dollars en aide humanitaire, financière et alimentaire, y compris une aide supplémentaire pour l'hiver, à l'Ukraine et à d'autres pays touchés par l'agression de la Russie. Nous avons également réservé un accueil chaleureux aux personnes fuyant l'Ukraine et leur avons fourni une assistance pour qu'elles puissent vivre en sécurité au Japon.

À l'avenir, le Gouvernement japonais continuera de collaborer avec les organisations internationales, l'Agence japonaise de coopération internationale et les organisations non gouvernementales, en mettant l'accent sur l'aide humanitaire d'urgence, le relèvement et la reconstruction des moyens de subsistance de la population ukrainienne dans le but de garantir la sécurité humaine. Nous entendons notamment fournir une assistance dans des domaines tels que la lutte contre les mines, l'enlèvement des débris, le logement, les hôpitaux, les écoles et l'électricité, en plus d'une aide spécifique pour l'hiver. Le Japon salue les efforts

déployés par les pays concernés pour coordonner leurs activités d'aide en faveur de l'Ukraine de manière cohérente, transparente et globale, en vue de renforcer l'efficacité de l'aide apportée.

Il faut mettre fin aux souffrances en Ukraine. Le Japon renouvelle son engagement ferme à apporter tout son appui au peuple ukrainien et continuera de se tenir à ses côtés.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique s'associe aux observations faites par d'autres membres du Conseil de sécurité pour exprimer ses plus sincères condoléances à la Türkiye et à la Syrie pour les pertes en vies humaines dues au terrible tremblement de terre qui a eu lieu aujourd'hui.

Nous remercions M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de son exposé utile. Nous nous félicitons également de la participation à cette séance du Conseil de sécurité des Représentants permanents de l'Ukraine, de l'Estonie, de l'Italie, de la Pologne, de l'Allemagne et du Danemark, ainsi que du Chargé d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne.

Le Mozambique est vivement préoccupé par les récents événements en Ukraine. Nous assistons à une intensification des affrontements armés. Nous constatons avec une grande tristesse que cette guerre a déjà causé d'énormes destructions des infrastructures économiques et sociales en Ukraine. La guerre a coûté la vie à des milliers d'innocents et les besoins élémentaires de la population, tels que la nourriture, l'eau, l'électricité et l'éducation, ne sont plus satisfaits. Comme dans toute situation de guerre, les femmes et les enfants sont les principales victimes. À cet égard, la communauté internationale doit continuer d'unir ses efforts pour apporter l'aide humanitaire dont le peuple ukrainien qui souffre a tant besoin.

Nous regrettons profondément que, jour après jour, la logique de guerre s'intensifie et que les possibilités d'un règlement négocié, sur la base de la Charte des Nations Unies, diminuent, voire disparaissent.

Par conséquent, il est de notre devoir d'inviter les parties belligérantes à la table des négociations, afin de trouver une solution à cette situation tragique. En tant que membres de cet organe chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, nous sommes tenus, en vertu de la Charte, de coopérer et de soutenir les efforts déployés dans ce sens. Nous devons rechercher les voies et moyens qui peuvent mener les parties à un accord.

Nous savons d'expérience les coûts élevés de la guerre. Nous savons également, en raison des conflits prolongés que nous avons connus en Afrique et ailleurs, que seule une solution politique permet de régler les problèmes humanitaires. C'est pourquoi nous demandons une fois de plus aux parties de faire preuve de retenue et de participer à un dialogue franc et constructif, propice à l'obtention d'un règlement négocié et durable du conflit. Nous appelons fermement les parties à garder à l'esprit les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire.

Pour conclure, nous réaffirmons notre ferme soutien au Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et à son équipe, ainsi que nos encouragements pour le travail important qu'ils accomplissent durant cette phase difficile de la guerre en Ukraine.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine exprime ses sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples turcs et syriens pour les lourdes pertes en vies humaines et les dégâts matériels provoqués par les puissants tremblements de terre qui se sont produits. Nous exprimons notre sympathie aux familles endeuillées et aux blessés. La Chine fournira une aide humanitaire d'urgence en fonction des besoins des deux pays, et nous espérons sincèrement que les populations turque et syrienne surmonteront cette catastrophe et reconstruiront leurs habitations.

Au cours de l'année écoulée, depuis le début de la crise en Ukraine, nous n'avons eu de cesse de nous émuvoir de la situation humanitaire dans ce pays. Les conflits sur le terrain ne montrent aucun signe d'apaisement, la logique des solutions militaires prévaut toujours, et un grand nombre d'armes lourdes continuent d'affluer sur les champs de bataille. La communauté internationale déplore le coût humanitaire de ce conflit.

Cependant, les parties concernées n'ont pas réussi à montrer qu'elles veulent sincèrement promouvoir des pourparlers de paix et qu'elles sont déterminées à régler la question par la voie politique. La Chine demande une fois de plus aux parties concernées de garder à l'esprit les intérêts de la population, de s'efforcer de promouvoir la paix et de ne ménager aucun effort pour inciter les parties au conflit à reprendre les pourparlers de paix et à mettre un terme à la guerre dans les meilleurs délais.

En période de conflit armé, la priorité doit être donnée aux questions humanitaires. La Chine a toujours insisté sur le fait que les parties au conflit doivent

respecter le droit international humanitaire, adhérer au principe humanitaire fondamental du respect de la vie, s'abstenir d'attaquer les civils et les installations à caractère civil et garantir l'évacuation en toute sécurité du personnel, ainsi que l'acheminement sans heurt de l'aide humanitaire. Nous saluons le travail immense accompli par les organisations humanitaires internationales et les pays voisins pour soulager la situation humanitaire en Ukraine, en particulier l'aide apportée aux groupes vulnérables tels que les réfugiés et les personnes déplacées. Nous invitons la communauté internationale à entretenir l'esprit humanitaire, à accroître l'envergure des opérations de secours pour parvenir à toutes les personnes touchées et à accélérer la réparation des infrastructures à caractère civil, afin d'atténuer l'incidence du conflit sur la vie des populations.

La sûreté et la sécurité des installations nucléaires en Ukraine ne permettent aucune erreur. Tout accident pourrait entraîner une énorme catastrophe humanitaire et écologique. La Chine appelle à un arrêt immédiat du bombardement de la centrale nucléaire de Zaporijia et à une mise en œuvre effective des sept piliers visant à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires proposés par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Elle demande également qu'aucun effort ne soit ménagé pour empêcher le conflit de dégénérer en crise nucléaire. Nous nous félicitons de la décision de l'AIEA d'envoyer des experts dans toutes les installations nucléaires de l'Ukraine et saluons les efforts menés par l'Agence pour garantir la sûreté et la sécurité des installations nucléaires de l'Ukraine. Nous soutenons les efforts que déploie l'Agence pour maintenir le dialogue avec la Russie et l'Ukraine sur la question de la centrale nucléaire de Zaporijia, en vue de parvenir au plus tôt à de véritables accords, satisfaisants pour les deux parties.

S'agissant des questions liées à la sécurité alimentaire, énergétique et financière dans le monde, toutes les parties doivent s'acquitter des responsabilités humanitaires qui leur incombent, et gérer et maîtriser les répercussions de la crise de manière responsable. À une époque marquée par une intégration et une mondialisation croissantes, les sanctions infligées intentionnellement et le blocage artificiel du flux des chaînes industrielles et d'approvisionnement ne feront qu'intensifier les conséquences de la crise et infliger un lourd tribut au monde entier, surtout aux pays en développement. Il est essentiel de poursuivre la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire pour augmenter l'offre alimentaire et stabiliser les cours mondiaux des denrées alimentaires.

Dans le même temps, nous espérons aussi voir des résultats concrets en ce qui concerne la levée des obstacles aux exportations de céréales et d'engrais de la Russie, et nous sommes favorables au renforcement du rôle de coordination que joue l'ONU.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer qu'en ce qui concerne la question ukrainienne, la Chine reste du côté de la paix, du dialogue et de l'humanité. Nous sommes prêts à travailler avec le reste de la communauté internationale pour soutenir tous les efforts visant à régler pacifiquement la crise ukrainienne et à aider toutes les personnes prises au piège par cette guerre à retrouver la paix dans les meilleurs délais.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais aussi me joindre aux orateurs qui m'ont précédée et exprimer nos sincères condoléances pour toutes les victimes du tremblement de terre dévastateur en Türkiye et en Syrie. La Suisse déploie des équipes de secours dans les zones sinistrées et assure la distribution de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour ses remarques et pour l'aperçu de son voyage en Ukraine. Son témoignage souligne l'ampleur de la crise humanitaire, des violations graves du droit international humanitaire et des droits humains, ainsi que du lourd tribut payé par la population civile.

Ceci se traduit entre autres par des besoins humanitaires massifs. Selon l'évaluation du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, près de 18 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire en Ukraine en 2023. Des milliers de personnes ont été tuées ou sont gravement blessées, tant physiquement que psychologiquement. Des millions de personnes se retrouvent hors de leurs foyers et sans accès aux infrastructures de base comme l'électricité, l'eau ou les services de santé. Les personnes les plus vulnérables, telles que les personnes handicapées ou les personnes âgées, sont particulièrement touchées. Chez les enfants, la guerre provoque une énorme détresse mentale. Ceci est aggravé par le fait que, selon l'UNICEF, 5 millions d'enfants n'ont plus accès à l'éducation. Leurs projets d'avenir ont été bouleversés du jour au lendemain.

Les attaques sur des infrastructures civiles, telles que les hôpitaux, les écoles et les logements, péjorent encore plus la situation de la population civile. La Suisse rappelle que le droit international humanitaire et les droits de l'homme doivent être respectés. En cette période hivernale, nous sommes particulièrement consternés par les attaques indiscriminées de la Russie contre les infrastructures énergétiques. Nous lui réitérons notre appel à

entamer immédiatement une désescalade de la situation, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes de l'entièreté du territoire ukrainien. Les responsables de cette agression et de tous les crimes commis doivent être traduits en justice.

Nous saluons le travail inlassable des acteurs humanitaires en Ukraine. Pour qu'ils puissent continuer à répondre aux besoins urgents de la population, un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave doit être assuré sur l'ensemble du territoire ukrainien, y compris dans les zones occupées par la Russie. Près d'une année après le début du conflit, l'accès humanitaire demeure une priorité.

La Suisse poursuivra son soutien à la population affectée avec, entre autres, la livraison d'équipements d'hiver et la réhabilitation d'infrastructures de logement et d'énergie. En plus de répondre aux besoins humanitaires urgents, il est d'ores et déjà nécessaire de faire avancer le processus de reconstruction de façon inclusive et transparente, tel que prévu par les principes de Lugano.

Les conséquences humanitaires de cette guerre se font sentir au-delà de l'Ukraine. Elle doit immédiatement cesser. Des solutions diplomatiques, telles que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, facilitée par le Secrétaire général, ont entre-temps contribué à diminuer certains de ces impacts. Nous encourageons toutes les parties à poursuivre l'ensemble de ces efforts.

La protection de la population civile est un impératif humanitaire urgent. En tant que membres du Conseil, nous devons œuvrer sans relâche pour une paix juste, conforme au droit international, et pour la protection des civils.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous voudrions nous joindre aux autres délégations pour exprimer notre profonde sympathie aux Gouvernements et aux peuples turcs et syriens à la suite des effets dévastateurs du récent séisme, qui a fait de nombreuses victimes et causé d'importants dommages.

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, de son exposé détaillé et éclairant.

Le Ghana, à l'instar d'autres membres du Conseil de sécurité, reste préoccupé par les conditions humanitaires extrêmement difficiles, et qui se détériorent, en Ukraine. Nous réaffirmons notre attachement indéfectible à la défense et au respect de la souveraineté, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous continuons à appuyer tous les efforts internationaux déployés pour mettre fin à la guerre.

L'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui a commencé en février de l'année dernière, a engendré en Europe l'une des crises humanitaires les plus fulgurantes depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle a entraîné des souffrances extrêmes, des destructions et des pertes de vies et de moyens de subsistance qui ont frappé de nombreux Ukrainiens.

Ayant suivi de près l'évolution de la guerre au cours des 12 derniers mois, nous sommes d'avis que les efforts de paix en Ukraine doivent reposer sur les réalités que vivent des millions d'Ukrainiens touchés par la guerre. C'est d'autant plus important que quelque 18 millions de personnes, soit 40 % de la population, nécessitent une aide humanitaire salvatrice.

À ce jour, on a recensé plus de 18 000 victimes civiles dues, en grande partie, à l'emploi d'engins explosifs à large rayon d'impact. De telles attaques contre des non-combattants civils innocents, dans quelque situation de conflit que ce soit, sont moralement injustifiables. Elles constituent par ailleurs une violation grave des protections juridiques garanties aux civils en vertu du droit international humanitaire.

Nous répétons que les parties au conflit ont l'obligation de prendre des mesures spécifiques pour préserver la vie et respecter la dignité humaine dans le contexte insensé de la guerre. Nous demandons instamment à toutes les parties d'accorder un accès humanitaire sans entrave et de s'abstenir de procéder à de nouvelles attaques de missiles visant des édifices résidentiels, des installations énergétiques ou autres infrastructures civiles. Le respect, par les parties, des principes de proportionnalité et de discrimination est essentiel pour sauver des vies et, dans le cas présent, permettrait aux hôpitaux, aux écoles et aux marchés d'être ouverts et de fonctionner.

Les effets des conflits violents sur les enfants, en particulier, remettent en cause la promesse faite par l'Organisation des Nations Unies de préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'avenir des enfants ukrainiens dépend des mesures que nous prenons aujourd'hui pour promouvoir la paix et la sécurité internationales, et nous ne devons ménager aucun effort pour aider à mettre fin à la guerre et tenir la promesse de lendemains pacifiques pour les enfants.

Nous saluons les diverses initiatives menées par l'UNICEF pour répondre aux besoins dans les domaines de la fourniture de soins de santé primaires, de la santé mentale et du soutien psychosocial, de la nutrition, de l'eau salubre, de l'assainissement et de l'hygiène. Nous notons également les mesures importantes prises pour

protéger les droits des enfants en renforçant les systèmes d'appui et les services essentiels.

La multiplicité des défis posés par la guerre exige une réponse humanitaire holistique et efficace, impliquant une approche multisectorielle et une coordination entre les différents organismes des Nations Unies. Nous apprécions donc à leur juste valeur les efforts déployés par l'ONU et ses partenaires qui continuent à fournir une assistance et une protection indispensables aux personnes touchées. Le Conseil de sécurité doit continuer à appuyer les travaux de tous les organismes opérant en Ukraine de manière à garantir une assistance et une protection optimales pour toutes les personnes dans le besoin. Nous relayons également les appels lancés aux donateurs par les différents organismes pour qu'ils augmentent leur financement afin de permettre l'intensification de l'aide dans les zones où elle est le plus nécessaire.

En ce qui concerne les informations faisant état de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme, notamment les violences sexuelles liées au conflit, la traite des êtres humains, les processus de filtration, la torture et les exécutions sommaires, nous continuons à penser que chaque plainte doit faire l'objet d'une enquête approfondie, transparente et indépendante afin que les responsabilités soient établies. La communauté internationale doit travailler de manière concertée et coordonnée pour garantir le respect du principe de responsabilité face à de telles violations et du droit des victimes à un recours et à des réparations, par le biais du renforcement du système de justice internationale.

Nous estimons que les efforts diplomatiques en Ukraine doivent être intensifiés pour être à la hauteur de la complexité croissante de la guerre et, à cet égard, nous appelons les membres du Conseil à travailler à l'unisson pour contribuer à l'apaisement des tensions et œuvrer à la cessation des hostilités. Nous devons multiplier les efforts de paix et encourager les parties à se réunir pour aborder leurs préoccupations par le dialogue et trouver une solution négociée.

Enfin, nous tenons à lancer une nouvelle fois notre appel à la Fédération de Russie pour qu'elle mette immédiatement fin à ses opérations en Ukraine, en retirant immédiatement et sans conditions ses forces de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Nous exhortons la Fédération de Russie, en tant que membre de l'ONU et du Conseil de sécurité, en particulier, à conformer ses actions aux principes du droit international et aux valeurs fondamentales consacrées par la Charte des Nations Unies.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos profondes et sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples de Türkiye et de Syrie à la suite des nombreuses victimes du tremblement de terre dévastateur qui a frappé ces pays. Nos secouristes sont déjà en route pour la Syrie et sont prêts à apporter l'aide nécessaire à nos amis turcs.

Aujourd'hui, à l'initiative d'un certain nombre de nos collègues occidentaux, nous discutons à nouveau de la situation humanitaire en Ukraine. En soulevant ce sujet, ils espèrent manifestement présenter nos actions en Ukraine sous un jour aussi peu flatteur que possible et veulent souligner les souffrances et les privations de la population pacifique de ce pays, tout en passant sous silence ce que les habitants du Donbass ont subi pendant neuf ans de bombardements ukrainiens.

Toutefois, à mesure que la crise ukrainienne évolue, il devient de plus en plus difficile pour nos anciens partenaires occidentaux de broser un tableau aussi manichéen. Après tout, il est de plus en plus évident que la population civile ukrainienne aurait depuis longtemps cessé de souffrir si le régime de Kiev et ses maîtres occidentaux avaient un quelconque intérêt pour la paix.

L'ancien Premier Ministre israélien, Naftali Bennett, nous a raconté l'autre jour comment les Ukrainiens avaient été mis sur la touche par Washington et Londres et empêchés d'accepter des conditions de paix réalistes, un mois après le début de l'opération militaire spéciale. Les efforts visant à trouver une solution de paix seraient également plus fructueux aujourd'hui si les nationalistes et les nazis ukrainiens ne violaient pas le droit international humanitaire en utilisant leurs propres civils comme boucliers humains. Il est aussi bien sûr extrêmement répugnant que le régime de Kiev et l'Occident collectif tentent de passer outre les actions criminelles menées de longue date des forces armées ukrainiennes et des bataillons nationalistes contre les habitants du Donbass et d'autres régions qui ont été rattachées à la Russie à la suite des référendums de septembre dernier.

Les preuves de violations du droit international humanitaire et d'attaques délibérées d'installations civiles par Kiev s'amoncellent jour après jour. Le 28 janvier, un lance-roquettes multiples américain HIMARS a pris pour cible un hôpital de la ville de Novoïdar, dans la République populaire de Lougansk. Cette tragédie a fait 14 morts, et 24 autres personnes ont été blessées plus ou moins grièvement. Bien entendu, les États occidentaux n'ont jamais réagi à ce crime. Au moment où il a été commis, ils étaient occupés à annoncer les tragédies d'abord de Dnepr, puis de Kramatorsk, où, en raison des systèmes de défense

aérienne ukrainiens placés dans les quartiers résidentiels, en violation des normes du droit international humanitaire, des immeubles d'habitation ont été touchés par des roquettes. Le pilonnage délibéré d'installations médicales civiles en état de fonctionnement et le meurtre prémédité de civils constituent de graves crimes de guerre commis par le régime de Kiev et ses parrains occidentaux. Pire encore, les frappes d'artillerie menées par le régime de Kiev contre la République populaire de Donetsk et la République populaire de Lougansk, ainsi que contre les zones libérées des régions de Kherson et de Zaporojie, entraînent la mort d'enfants. En 2022, les activités militaires des forces armées ukrainiennes ont fait 4 574 victimes civiles, dont 153 enfants, et blessé 279 enfants.

Les forces armées ukrainiennes ne prennent pas seulement pour cible les installations civiles, mais aussi les infrastructures destinées à favoriser et garantir le bien-être des enfants. Le régime de Kiev lance des frappes qui ravagent les écoles et les hôpitaux pour enfants. Voici quelques exemples datant seulement de la semaine dernière. Le 10 janvier, l'école secondaire no 66 de Donetsk a subi un violent bombardement qui a endommagé ses locaux. À la mi-janvier, les forces armées ukrainiennes ont ouvert le feu sur le centre républicain de protection de la maternité et de l'enfance de Donetsk. Nous continuons à faire parvenir régulièrement au Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, M^{me} Gamba de Potgieter, des informations actualisées sur les crimes commis par les forces armées ukrainiennes, en particulier les meurtres et les mutilations, ainsi que les attaques contre les écoles et les hôpitaux. L'absence de réaction des États-Unis et de l'OTAN, qui fournissent à Kiev des systèmes d'artillerie à longue portée et des lance-roquettes, face à cette violation flagrante du droit international humanitaire confirme une fois de plus qu'ils sont directement impliqués dans ce conflit et complices de tous les crimes de Kiev. Nous parlerons en détail de cet aspect et de ses répercussions sur les perspectives de paix en Ukraine à une autre séance du Conseil de sécurité, dont nous avons demandé la tenue pour le 8 février.

Le cynisme et l'aveuglement sélectif des États occidentaux face aux faits incontestables se sont clairement manifestés à la réunion organisée selon la formule Arria le 20 janvier dernier, consacrée au bombardement du Donbass par les forces ukrainiennes. Les membres du Conseil eu l'occasion de voir et d'écouter les personnes qui venaient de se rendre à Donetsk et celles qui y vivent, ou plutôt y survivent, au jour le

jour sous les tirs ukrainiens, qui n'ont pas commencé en février de l'année dernière, mais bien avant, il y a plus de huit ans. Ils ont notamment entendu M^{me} Maya Pirogova, dont la fille a été tuée par l'une de ces frappes impitoyables lancées par les forces armées ukrainiennes avec des systèmes d'armes à longue portée de fabrication américaine. Que lui ont-ils dit en la regardant dans les yeux ? Ils n'ont pu que ressasser le sempiternel mantra de la « propagande russe ». Pour nos anciens partenaires occidentaux, la population du Donbass n'existe pas. Ils essaient donc de reléguer aux oubliettes tout ce qui se passe dans le Donbass depuis 2014. Mais ils n'y parviendront pas. Nous tenons à rappeler que nous enregistrons systématiquement et scrupuleusement tous les actes criminels que les forces armées ukrainiennes commettent sous la supervision de l'Occident et qu'aucun d'entre eux ne restera impuni.

Compte tenu de l'ampleur considérable des crimes commis par Kiev, il devient de plus en plus difficile pour les organisations internationales de défense des droits de l'homme revendiquant une quelconque objectivité de ne pas en tenir compte. Le récent rapport de l'organisation Human Rights Watch, qui peut difficilement être soupçonnée d'être favorable à la Russie, a confirmé ce que nous avons dit à maintes reprises dans cette salle, à savoir que l'Ukraine utilise de manière systématique un type interdit de mines antipersonnel, les mines de type PFM-1 (« Lepes-tok » ou mine papillon), contre la population du Donbass. Comme il est indiqué dans le rapport, ces mines sont posées à distance, elles peuvent être dispersées par des avions, des roquettes ou des systèmes d'artillerie, ou être tirées depuis des véhicules ou des dispositifs de lancement spécialisés. Ces mines ne sont pas visibles au sol et peuvent facilement mutiler les adultes, mais aussi les enfants, qui peuvent les prendre pour des jouets. Nous avons montré des modèles de cet engin barbare à plusieurs reprises. Le 2 février, un autre incident s'est produit à Donetsk, lorsqu'un adolescent a marché sur une mine paillon, portant à 89 le nombre de cas tragiques de ce genre.

Les tirs d'artillerie effectués par Kiev représentent également une menace pour la population civile habitant dans les régions frontalières de la Russie. Les frappes des forces armées ukrainiennes ont détruit 700 maisons dans les régions russes de Belgorod, de Kursk et de Bryansk, tuant ou blessant des dizaines de civils. Les médias occidentaux minimisent sciemment cet aspect ou le présentent hypocritement comme un acte de représailles bien mérité de la part de l'Ukraine. Il ne faut cependant pas mettre sur le même plan les victimes civiles résultant de l'attentisme, parfois criminel, des unités de défense aérienne ukrainiennes et le bombardement ciblé et délibéré par

l'Ukraine d'infrastructures civiles qui ne sont pas situées à proximité de cibles militaires.

Les forces ukrainiennes visent également des infrastructures importantes pour toute l'Europe. Dernièrement, un missile ukrainien a touché l'oléoduc Droujba, dans la région russe de Bryansk. La frappe a formé un énorme cratère, mais par une heureuse coïncidence, l'oléoduc lui-même n'a pas été sérieusement endommagé. Nous rappelons qu'il s'agit du plus grand réseau d'oléoducs au monde, qui est toujours utilisé pour acheminer le pétrole russe, mais aussi kazakhstanaï, vers l'Europe. Les représentants politiques et les contribuables européens devraient se poser sérieusement la question de savoir dans l'intérêt de qui leurs autorités agissent lorsqu'elles couvrent ces crimes du régime de Kiev.

La Russie aborde de manière responsable la question des prisonniers de guerre. Nous respectons strictement les obligations qui nous incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment celle de traiter les prisonniers avec humanité. On ne peut pas en dire autant des nationalistes ukrainiens, qui torturent les prisonniers de guerre russes, actes dont les images macabres circulent massivement sur le Web. En outre, les prisonniers de guerre ukrainiens eux-mêmes, ainsi que leurs proches, partagent bien souvent des informations horribles sur les conditions de détention des prisonniers et le traitement que leur réservent les officiers supérieurs des forces armées ukrainiennes. Dans cette bataille « jusqu'au dernier Ukrainien », les gens sont utilisés comme chair à canon. La situation est telle que des mères et des épouses de soldats ukrainiens s'adressent au médiateur russe pour les droits de l'homme et lui demandent de laisser leurs proches sur notre territoire afin qu'ils ne soient pas obligés de retourner au combat. Il est très révélateur que dès que des organisations non gouvernementales internationales osent parler de violations manifestes du droit international humanitaire par l'Ukraine, elles font immédiatement l'objet d'intimidations, voire de persécutions. Nous nous souvenons tous comment Amnesty International a été sanctionnée après avoir révélé la vérité sur les actes de torture infligés aux prisonniers de guerre russes.

Ce n'est pas seulement en raison des situations peu flatteuses que j'ai évoquées que la population de nombreux États Membres de l'ONU pense « deux poids, deux mesures » chaque fois que le mot « Ukraine » est mentionné. Le plan de réponse humanitaire d'urgence 2022 de l'ONU pour l'Ukraine a été financé à hauteur de 79,2 % grâce à la générosité des fournisseurs d'armes occidentaux. C'est bien plus que le financement humanitaire en faveur des populations afghane, qui

s'élève à 62 %, et syrienne, qui s'élève à 47 %, populations qui souffrent directement et depuis longtemps des agissements de la coalition internationale dirigée par les États-Unis. Cette duplicité des grands pays donateurs ne cesse de nous surprendre. Les contributions à l'aide au développement, tout comme celles aux budgets ordinaires des organismes des Nations Unies, sont en baisse, alors que les fonds collectés pour acheter davantage d'armes pour l'Ukraine atteignent des sommets inégalés.

Toute personne censée peut voir que la guerre actuelle n'est pas entre la Russie et l'Ukraine, mais entre la Russie et l'Occident collectif dirigé par l'OTAN, qui utilise l'Ukraine comme un pion dans sa croisade géopolitique contre la Russie. Cette croisade a commencé il y a au moins neuf ans, lorsqu'après un coup d'État anticonstitutionnel à Kiev en 2014, elle a commencé à former à nos portes un nid de guêpes russophobe néonazi et hostile qui a presque immédiatement lancé une attaque meurtrière contre la population russophone de l'Ukraine. La population de la Crimée et du Donbass s'est immédiatement opposée à cette attaque.

Ces derniers mois, nous avons acquis la conviction que nos anciens partenaires occidentaux avaient toujours à l'esprit leurs projets antirusse. Les plus zélés d'entre eux sont les derniers à avoir rejoint l'Union européenne, qui veulent subrepticement régler une fois pour toutes la prétendue question russe. Comment expliquer autrement, par exemple, ce qu'a écrit Anna Fotyga, membre polonaise du Parlement européen, dans un article d'opinion publié sur le site EURACTIV.com :

« Il n'existe pas de gaz, de pétrole, d'aluminium, de charbon, d'uranium, de diamants, de céréales, de forêts, d'or russe, etc. Toutes ces ressources sont tatares, bachkires, sibériennes, caréliennes, ouïrates, circassiennes, bouriates, sakhas, ouraliennes, koubanes, nogaïes, etc... [N]ous devrions discuter des perspectives de création d'États libres et indépendants dans l'espace post-Russie... L'effondrement de la Fédération de Russie apportera des avantages incontestables... »

On pourrait considérer que ces propos sont absurdes et n'expriment l'opinion que d'une Polonaise, si ces idées n'étaient pas constamment répétées à Varsovie, Riga, Tallinn, Vilnius et dans un certain nombre d'autres capitales d'Europe orientale et si le Parlement européen, l'une des structures clefs de l'Union européenne, ne prenait pas des mesures pour promouvoir la désintégration de la Russie.

Comment devons-nous le prendre et quelles conclusions devons-nous en tirer ?

Qu'aurions-nous dû penser lorsqu'il y a quelques jours, en direct sur une chaîne de télévision publique française, des commentateurs zélés ont fantasmé sur l'extermination des Russes de souche en Crimée lorsque celle-ci aura été libérée, arguant que pour maintenir la péninsule dans le giron de l'Ukraine, il faudrait rapatrier la totalité ou une grande partie de la population de Crimée car les habitants de cette région sont presque entièrement fidèles à la Russie et soutiennent le Président Poutine ?

Il s'avère qu'en ce qui concerne la Russie, ce n'est pas un péché pour le public européen sophistiqué d'envisager des projets de nettoyage ethnique, tout comme les fascistes allemands avaient des plans similaires concernant notre pays par le passé. Ce sont les mêmes fascistes dont les descendants, en violation de la Constitution de leur pays, qui s'est repenti de ses terribles crimes contre l'humanité, envoient à nouveau des chars en Ukraine pour tuer des Russes, comme ils l'ont fait en 1941. En outre, certains acteurs publics ukrainiens demandent à ceux qui soutiennent les Russes de porter une étoile rouge en public. Que devons-nous en penser ? Quelles autres associations historiques vont surgir à cause de tout cela ?

La réponse est évidente. Comme il y a 80 ans, nous sommes à nouveau confrontés à un ennemi perfide qui tente de détruire notre pays et notre culture. L'Ukraine n'est qu'un pion aveugle dans la main de cet ennemi. Nous sommes donc obligés d'arrêter le régime de Kiev pour préserver notre avenir, l'avenir de nos enfants et l'avenir des enfants ukrainiens dont les pères sont envoyés par le régime criminel de Zelenskyy vers une mort certaine en servant de chair à canon dans cette guerre fratricide. Il est de notre devoir de mettre un terme aux terribles crimes nationalistes de Kiev, et la plupart des Ukrainiens le comprennent parfaitement.

Sinon, comment expliquer que selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, sur les 8 millions de personnes qui ont quitté l'Ukraine, près de 3 millions se sont rendues en Russie ? Si l'on prend en compte ceux qui sont partis en Russie durant les manifestations de Maïdan, le nombre total dépasse désormais les 5 millions. Il ne s'agit ni du rapatriement forcé ni de la déportation dont parlent nos anciens partenaires occidentaux, qui ne veulent pas croire que des millions d'anciens citoyens ukrainiens, qui ont été opprimés par le régime de Kiev, ont maintenant choisi de confier leur avenir à la Russie.

Nous aussi, nous croyons en cet avenir, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour le transformer en réalité, de préférence par des moyens pacifiques bien entendu. C'est l'approche que nous privilégions,

comme tout le monde le sait. Mais si l'Occident collectif continue, par ses livraisons d'armes, à entraver les perspectives de paix en Ukraine, alors, bien sûr, les objectifs de l'opération militaire spéciale devront être atteints par des moyens militaires, quels que soient les efforts déployés par nos anciens partenaires occidentaux et leurs sbires ukrainiens pour nous en empêcher.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord présenter les sincères condoléances des Émirats arabes unis à la Syrie et à la Türkiye à la suite du tremblement de terre dévastateur qui s'est produit ce matin. Nous avons envoyé des équipes de recherche et de sauvetage ainsi que des hôpitaux militaires de campagne dans les deux pays et nous leur offrons notre soutien total en ces temps difficiles. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé instructif même s'il n'incite guère à l'optimisme.

Ce mois-ci marquera le premier anniversaire du début de la guerre en Ukraine, et ces séances sont un rappel important du lourd tribut de cette guerre. Durant cette période, la guerre a fait plus de 7 000 morts parmi les civils, et un tiers des habitants de l'Ukraine ont fui leur foyer. Les frappes incessantes contre les infrastructures critiques ont endommagé le système électrique ukrainien, rendant la vie particulièrement difficile alors que l'hiver notoirement rigoureux se prolonge dans le pays.

Les statistiques dressent un tableau très sombre : en 2023, 17,6 millions de personnes dépendront de l'aide humanitaire. Près de 14 millions de personnes sont déplacées, 4,4 millions de rapatriés ont besoin d'aide et 3,6 millions de personnes sont exposées à un risque de violence fondée sur le genre. Ces chiffres risquent d'augmenter en raison des conditions climatiques glaciales et du triste état des infrastructures électriques et de chauffage dans tout le pays.

Il est donc d'autant plus nécessaire que les voisins de l'Ukraine, l'ONU, les pays donateurs et les acteurs humanitaires continuent d'appuyer les interventions humanitaires. Sur le terrain, les travailleurs humanitaires font leur travail vital dans des conditions difficiles et souvent dangereuses. Du fait de la guerre, des hôpitaux, des convois d'aide et des centres de distribution ont été endommagés par des attaques militaires. Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité urgente de garantir le respect et la protection du personnel et des opérations humanitaires. Comme l'a déclaré le Secrétaire général adjoint Griffiths, nous devons insister sur le respect du droit international humanitaire et, en particulier, sur les protections spéciales prévues par les Conventions de Genève.

En outre, les répercussions du conflit au-delà des frontières de l'Ukraine sont bien connues, puisque ce conflit a exacerbé une crise alimentaire mondiale déjà grave. En conséquence, nous réaffirmons l'importance de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et du mémorandum d'accord entre la Russie et l'ONU pour faciliter l'exportation d'engrais. Ces efforts atténuent la pression considérable qui pèse sur les prix de produits alimentaires et leur approvisionnement dans le monde. Dans ce contexte, nous tenons à rappeler dans cette salle la mise en garde du Programme alimentaire mondial, à savoir que l'incapacité à contrer l'insécurité alimentaire mondiale pourrait entraîner une déstabilisation massive dans le monde entier.

Nous demandons instamment la prorogation rapide de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire le mois prochain. Nous préconisons également d'éliminer tous les obstacles à la mise en œuvre intégrale de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et du mémorandum d'accord entre la Russie et l'ONU visant à faciliter l'exportation d'engrais.

Les Émirats arabes unis sont conscients de l'ampleur de la catastrophe humanitaire en Ukraine. Nous travaillons à la mise en œuvre du programme d'aide de 100 millions de dollars que nous avons annoncé à la fin de l'année dernière. Nous restons en contact étroit avec l'Ukraine en ce qui concerne l'appui à la stabilisation et à la reconstruction après le conflit.

Nous saluons par ailleurs vivement les efforts internationaux visant à atténuer les souffrances du peuple ukrainien, en particulier ceux entrepris par les voisins de l'Ukraine, qui ont offert une bouée de sauvetage aux civils touchés par le conflit. La remarquable solidarité internationale qui s'est manifestée depuis le début de la guerre a permis d'abriter et de sauver des millions de personnes, et elle nous rappelle à tous l'urgence, la cohérence et la générosité avec lesquelles il faut réagir face à toutes les crises humanitaires, sans distinction.

Néanmoins, nous soulignons une fois de plus qu'il n'existe pas d'autre solution qu'un règlement pacifique de ce conflit. Les civils ukrainiens continueront à faire les frais de cette guerre dévastatrice tant que les hostilités en Ukraine n'auront pas cessé, que les deux parties n'auront pas renoncé à l'idée d'une victoire militaire complète et que des pourparlers de paix n'auront pas été engagés. À cette fin, les Émirats arabes unis réaffirment qu'ils sont prêts à continuer d'apporter leur assistance dans le cadre des efforts de médiation constructifs qui débouchent sur des résultats positifs tangibles, comme nous avons pu le

voir ce week-end avec le dernier échange de prisonniers en date. Nous devons appuyer tous les efforts qui ouvrent la voie à une paix juste et durable – une paix fondée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et qui mènera à une sécurité et une stabilité régionales durables.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Comme d'autres, je tiens moi aussi à exprimer nos condoléances à la Türkiye et au peuple syrien qui ont subi le tremblement de terre dévastateur d'aujourd'hui. Les États-Unis sont prêts à fournir toute assistance requise. Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, car c'est la première fois que je prends la parole au Conseil depuis que Malte assume la présidence. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé peu encourageant.

Les horreurs de la guerre non provoquée de la Russie contre l'Ukraine sur le plan humanitaire continuent de causer d'énormes souffrances humaines en Ukraine et dans le monde entier. À l'intérieur des frontières de l'Ukraine, plus de 17 millions d'Ukrainiens ont besoin d'une aide humanitaire. Il y a près de 6 millions de personnes déplacées dans le pays, forcées de fuir leur maison en quête de sécurité et d'un abri. Les forces russes lancent des barrages de missiles et de drones sur l'Ukraine, frappant des villes et des infrastructures, tuant et blessant les civils et endommageant les routes, les maisons, les écoles, les infrastructures médicales, les terres agricoles et les systèmes électriques. Des millions d'Ukrainiens sont aujourd'hui privés de nourriture, d'électricité, d'accès à l'eau ou de chauffage adéquat, alors même que les températures descendent en dessous de zéro. Cette situation est inadmissible. Au cours de sa récente visite en Ukraine, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Grandi, a vu de ses propres yeux les destructions et les attaques contre les infrastructures civiles. Il a qualifié tout cela d'effroyable. Et nous avons bien sûr entendu des condamnations similaires de la part du Secrétaire général adjoint Griffiths aujourd'hui. La Russie doit cesser de bombarder les infrastructures critiques et de tuer des civils innocents. Dans l'intervalle, la communauté mondiale des donateurs humanitaires doit se tenir aux côtés du peuple ukrainien. Nous devons faire de l'assistance hivernale notre priorité pour répondre aux besoins humanitaires immédiats et soutenir les efforts du Gouvernement ukrainien.

Des travailleurs humanitaires de l'ONU et des organisations non gouvernementales (ONG) sont actuellement sur le terrain pour tenter d'apporter leur aide. Hélas,

même ces groupes, qui cherchent simplement à sauver des vies, n'ont pas été épargnés par les attaques de la Russie. Le 24 janvier, des tirs d'artillerie russes ont blessé deux employés d'une ONG locale alors qu'ils transportaient de l'aide sur les lignes de front. Heureusement, dès le lendemain, un convoi des Nations Unies a pu apporter une aide humanitaire cruciale à la ville de Siversk, dans la région de Donetsk, ce qui a constitué le premier convoi réussi des Nations Unies dans cette ville lourdement sinistrée, proche de la ligne de front. Mais cela est loin d'être suffisant. Les travailleurs humanitaires doivent pouvoir accéder librement et en toute sécurité aux personnes dans le besoin. La Russie a également infligé des horreurs similaires aux zones sous son contrôle. Elle procède à des transferts massifs et inacceptables d'enfants ukrainiens vers des territoires ukrainiens qu'elle contrôle et occupe. Peut-on imaginer leur terreur ? La Russie transfère et déporte également des enfants ukrainiens vers son propre territoire, livrant des enfants à des familles russes et tentant de les séparer définitivement de leurs familles. Il s'agit là d'une violation des principes de protection de l'enfance, qui doit cesser. Il est difficile de concevoir à quel point il est cruel d'être forcé de vivre dans le pays qui a tué vos parents ou de devenir la cible de la propagande qui vous a infligé tant de souffrances. M. Grandi a également noté avec consternation la pratique consistant à délivrer des passeports de la Fédération de Russie aux enfants ukrainiens.

Au-delà des frontières de l'Ukraine et de la Russie, la guerre menée par le Président Poutine est dévastatrice pour tant d'autres. Près de 8 millions de réfugiés ukrainiens, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont trouvé refuge aux quatre coins de l'Europe. Les pays européens se sont efforcés d'offrir à leurs voisins ukrainiens un accès équitable à l'éducation, au marché du travail, à la protection sociale et aux soins de santé. La guerre menée par la Russie a également fortement exacerbé la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Nous appuyons l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui a contribué à répondre aux besoins urgents des personnes les plus vulnérables dans le monde et a été bénéfique aux pays à revenu intermédiaire en stabilisant les prix mondiaux des céréales. Mais hélas, à cause de la Russie, l'acheminement des céréales depuis les ports ukrainiens a été ralenti et le nombre de navires en attente de céréales ne cesse de croître. La Russie a signé un accord avec l'ONU. Elle s'est engagée à faciliter « l'exportation sans entrave de denrées alimentaires, d'huile de tournesol et d'engrais à partir des ports ukrainiens » de la mer Noire. La Russie voudrait nous faire croire qu'elle est la partie lésée ici, omettant le fait qu'elle est l'agresseur. La Russie doit respecter ses engagements et permettre à l'Initiative de fonctionner à un rythme

suffisant pour répondre à la demande mondiale. Nous ne pouvons pas permettre à la Russie de continuer à utiliser la nourriture, l'énergie et l'hiver comme armes, qui, tout en nous nuisant à tous, tuent des Ukrainiens. Les agissements de la Russie, qui déporte des enfants, empêche les navires transportant de la nourriture de quitter l'Ukraine et bombarde des civils et des infrastructures critiques, ne sont pas ceux d'un pays ouvert à la paix ni ceux que l'on pourrait attendre d'un membre du Conseil.

Nous avons entendu les appels compatissants des membres du Conseil à la négociation et à la cessation des hostilités. Cette décision est entre les mains d'une personne et d'une seule : le Président Poutine. Poutine a commencé cette guerre, et il peut y mettre fin aujourd'hui en retirant ses troupes d'Ukraine et en permettant véritablement à la paix de s'installer. Pour l'Ukraine, c'est une question de survie. La présente séance est l'occasion de rappeler les protections accordées aux civils et aux infrastructures critiques. Nous avons l'occasion d'aider ceux à qui la Russie a fait du tort en prenant les devants et en réaffirmant les principes les plus fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international. C'est l'occasion de soutenir les acteurs humanitaires et leur droit de venir en aide aux personnes dans le besoin en toute sécurité, sans être entravés ou attaqués. Dans l'immédiat, nous exhortons tous les pays à appuyer le plan d'aide humanitaire et le plan régional d'aide aux réfugiés des Nations Unies pour 2023, qui devraient être dévoilés à Genève la semaine prochaine pour répondre à la demande croissante. Et à long terme, nous attendons avec intérêt de travailler avec les autres membres du Conseil pour amener la Russie à répondre de ses actes effroyables contre le peuple ukrainien.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je voudrais tout d'abord me joindre à ceux qui ont exprimé leurs condoléances aux peuples syrien et turc face aux nombreux morts et aux destructions causés par le tremblement de terre qui s'est produit aujourd'hui, et féliciter tous ceux qui fournissent une aide humanitaire en ces temps difficiles. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé d'aujourd'hui. Comme toujours, Malte remercie son équipe et les partenaires humanitaires de leur travail sur le terrain.

Ce mois-ci, cela fera un an que la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine a commencé, guerre qui a engendré une crise humanitaire aiguë et plongé des millions de personnes dans une profonde détresse.

Chaque jour, nous voyons les images des ravages causés par l'agression russe, qui frappe des communautés qui vivaient jusque-là en paix mais dont les vies sont aujourd'hui pratiquement réduites à néant par les bombardements et la violence insensés et continus. Aujourd'hui, 17,7 millions d'Ukrainiens ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, 6 millions ont été déplacés à l'intérieur du pays et 8 millions ont cherché refuge dans des pays européens. Il y a un peu plus d'un an, ces statistiques auraient été inimaginables pour la plupart d'entre nous ici présents. Les attaques constantes de la Fédération de Russie contre les infrastructures énergétiques et civiles ukrainiennes continuent de perturber l'approvisionnement en électricité, privant des millions d'Ukrainiens d'électricité, d'eau ou de chauffage alors que les températures hivernales chutent en dessous de zéro. Ces attaques, et les coupures de courant à grande échelle qu'elles provoquent, constituent une violation flagrante du droit international humanitaire, tout comme l'utilisation par la Russie, dans des zones peuplées, de munitions frappant sans discrimination telles que les armes explosives à large rayon d'impact, qui ont rasé des bâtiments résidentiels et des installations médicales et fait des milliers de morts et de blessés graves parmi les civils pris au piège des combats. Qu'il s'agisse de personnes âgées brutalisées chez elles par des soldats, de civils visés par des tirs alors qu'ils fuient les zones de guerre ou des nombreux cas de violence sexuelle contre des femmes et des filles ukrainiennes qui sont signalés, les civils sont activement pris pour cible dans cette guerre.

Les enfants ne sont pas épargnés non plus, et une génération de garçons et de filles est traumatisée par la guerre. D'après les estimations de l'UNICEF, depuis le 24 février 2022, 1 148 enfants ont été tués ou blessés, 5,7 millions d'enfants ont vu leur scolarité perturbée, et 1,5 million d'enfants connaissent des problèmes de santé mentale. En outre, des milliers d'enfants ukrainiens ont été enlevés puis déportés vers la Fédération de Russie, pour y être adoptés de force, ce qui brise leurs liens familiaux et les met dans une situation de vulnérabilité, au mépris de leur droit à une vie de famille. Malte réaffirme qu'en finir avec la guerre d'agression contre l'Ukraine est le seul moyen de rompre ce cycle de violence et d'horreur. Néanmoins, tous ceux qui ont commis des atrocités, y compris des violences sexuelles liées au conflit, doivent répondre de leurs actes conformément au droit international.

Il faut absolument que toutes les personnes qui en ont besoin dans tout le pays aient accès à l'aide humanitaire. Nous déplorons l'insécurité et les obstacles qui

continuent de restreindre l'accès humanitaire le long des lignes de front et dans les zones qui ne sont pas sous contrôle ukrainien. Ce déni d'accès à l'aide humanitaire est inacceptable. Malte déplore également que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ne puisse toujours pas se rendre librement et à plusieurs reprises auprès de tous les prisonniers de guerre ukrainiens. En vertu de la troisième Convention de Genève, les prisonniers de guerre ont droit à des visites régulières des délégués du CICR. Nonobstant les informations faisant état récemment de modestes progrès à cet égard, nous demandons que les droits de tous les prisonniers de guerre soient respectés sans délai par les parties au conflit.

Pour conclure, nous exprimons notre plein appui à l'ONU, à ses organisations affiliées et à l'ensemble des travailleurs humanitaires qui évoluent dans des environnements opérationnels extraordinairement difficiles et des conditions éminemment exigeantes sur le terrain. Par ailleurs, nous adressons nos condoléances aux familles des travailleurs humanitaires tués en Ukraine au cours des 12 derniers mois. Nous réitérons notre appel résolu à la Fédération de Russie pour qu'elle arrête cette guerre insensée, retire ses forces militaires de tout le territoire ukrainien et passe au dialogue et à la diplomatie. Il n'est jamais trop tard pour faire demi-tour ou agir comme il le faut.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : J'exprime nos sincères condoléances au peuple turc, aux habitants de la région, ainsi qu'aux amis et aux familles des victimes du séisme de ce matin. Nos pensées et nos prières sont avec eux en ces heures difficiles. Nous sommes prêts à fournir l'assistance voulue pour les aider à surmonter les conséquences de cette catastrophe.

Par ailleurs, je constate que le représentant du régime de Poutine, ou plutôt ce qu'il en reste, occupe le siège permanent de l'Union soviétique, en bon acolyte des deux Joseph, Staline et Goebbels, qui ne laissaient jamais la vérité interrompre le flux continu de leurs mensonges.

Nous saluons la tenue de la séance d'aujourd'hui, étant donné que les civils, en particulier les femmes et les enfants, sont les plus vulnérables dans la guerre inhumaine de la Russie contre l'Ukraine. À la précédente séance sur cette question (voir S/PV.9243), nous avons informé le Conseil de sécurité des conséquences de l'attaque barbare

qui a vu un missile russe tuer 46 personnes dans leurs appartements de Dnipro, le 17 janvier. Le plus scandaleux dans la tragédie de Dnipro est qu'il ne s'agit pas d'un incident isolé ; elle s'inscrit au contraire dans la stratégie délibérée de l'armée russe qui consiste à s'en prendre à la population civile en Ukraine.

Ces dernières semaines, on a recensé plusieurs bombardements d'immeubles résidentiels qui n'avaient pas encore été touchés. Le 29 janvier, un missile russe a frappé un immeuble d'habitation du centre de Kharkiv. Le même jour, l'artillerie russe a bombardé un hôpital local et des zones résidentielles de Kherson. Les 1^{er} et 2 février, des missiles russes ont visé un immeuble de plusieurs étages et un certain nombre de maisons individuelles de Kramatorsk. Le 3 février, il s'est produit la même chose à Donetsk. Toutes ces attaques ont fait des dizaines de morts et de blessés parmi les civils. À ce jour, les forces de l'ordre ukrainiennes comptabilisent 77 463 infrastructures civiles endommagées ou détruites. Plus de 2,4 millions d'Ukrainiens sont contraints de vivre dans des logements endommagés ou détruits.

La terreur semée par les missiles et les drones russes continue de faire peser une menace majeure sur la population civile dans l'ensemble de l'Ukraine. Le 26 janvier, une nouvelle attaque massive, perpétrée au moyen de 55 missiles tirés depuis le ciel et la mer, a fait 11 morts et 11 blessés. Même quand elle n'est pas suivie d'une frappe, chaque alerte au missile s'accompagne de sirènes antiaériennes, de telle sorte que la vie normale des civils s'en trouve perturbée dans tout le pays. Au total, en 2022, les sirènes ont retenti 14 870 fois sur l'ensemble du territoire national. En l'espace d'un an, elles ont sonné l'équivalent de 55 jours dans la région de Kharkiv, de 42 jours dans les régions de Donetsk et de Zaporijia, de 37 jours dans la région de Dnipro et de 27 jours dans la région de Kyïv. Je m'explique. Dès qu'une sirène antiaérienne est activée, les écoles, les services publics et les entreprises doivent s'arrêter et les gens ont l'obligation de se rendre dans l'abri le plus proche. On peut donc difficilement exagérer la mesure dans laquelle cela nuit à la fois aux activités et à la santé mentale de la population.

Selon des estimations préliminaires du Service d'urgence de l'État ukrainien, la guerre d'agression de la Russie a déjà entraîné la pollution par les mines de près de 30 % du territoire du pays. Lorsqu'elles ont battu en retraite dans le nord et le sud, les forces russes ont laissé des territoires ukrainiens lourdement minés, y compris des champs, des routes, des ponts et des zones

résidentiellles. À l'évidence, la situation dans l'est, où les hostilités violentes sont au plus fort, est encore pire. Toutefois, on ne connaîtra vraiment l'ampleur des dégâts qu'après la libération.

Dans l'exercice de son droit à la légitime défense conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, l'Ukraine se conforme pleinement à ses obligations internationales, tandis que les occupants russes commettent des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des faits de génocide contre le peuple ukrainien.

Je tiens à rappeler au Conseil de sécurité qu'en vertu de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, à laquelle l'Ukraine est partie depuis 2005, nous avons détruit 3 millions de mines antipersonnel, y compris des stocks de mines POM-2, extrêmement dangereuses. Dans le cadre de son attaque contre mon pays, la Russie a déjà utilisé et continue d'employer tout l'éventail des mines interdites, notamment par l'intermédiaire d'un bataillon équipé de mines POM-3, qui sont dotées de capteurs sismiques et représentent un grand danger pour les civils. Les membres des forces armées ukrainiennes, du Service d'urgence de l'État et d'autres structures risquent quotidiennement leur vie en procédant à des opérations de déminage dans les territoires libérés. Toutefois, le plus gros de ce travail reste à accomplir et ne débutera qu'après le retrait complet des forces ukrainiennes de l'Ukraine.

En transformant les sols ukrainiens fertiles en champs de mines, la Russie aggrave encore la crise alimentaire mondiale due à sa guerre contre l'Ukraine. La Russie tente régulièrement, avec cynisme, de minimiser les effets néfastes de son agression sur la sécurité alimentaire mondiale et de se faire passer pour une partie lésée. En réponse à cette mascarade, je voudrais rappeler qu'aucun navire de guerre n'a jamais bloqué le flux des exportations russes. Pas un seul missile n'a pris pour cible les ports maritimes russes. En revanche, ces problèmes restent une réalité pour l'Ukraine, et même l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, une solution temporaire et très limitée pour l'Ukraine et ceux qui dépendent des exportations de denrées alimentaires ukrainiennes, se heurte à de sérieux obstacles émanant de la partie russe. Nous sommes notamment préoccupés par le fait que la Russie continue d'entraver les procédures d'inspection. Immédiatement après la reprise des exportations de denrées alimentaires ukrainiennes, la Russie a réduit de cinq à trois le nombre d'équipes d'inspection et a augmenté artificiellement la durée de chaque inspection. Il

est également courant que les inspecteurs russes refusent de travailler sous divers prétextes, alors que toutes les autres parties sont prêtes à exercer leurs fonctions.

Au 1^{er} février, en raison des obstacles rencontrés du côté russe, 114 navires attendaient d'être inspectés dans les eaux territoriales turques, et le nombre de départs des ports restait extrêmement faible, avec un maximum de trois navires par jour. Ces mesures ont entraîné une baisse des exportations de près de 30 % par rapport au mois précédent. La solution à ce problème est très simple : il suffit d'augmenter le nombre de groupes d'inspection et d'inspections par jour. Je tiens à souligner qu'en novembre de l'année dernière, l'ONU et la Türkiye ont effectué 86 inspections en seulement deux jours.

Les efforts inlassables déployés par l'Ukraine ont permis à 1 762 personnes de rentrer chez elles après avoir été captives en Russie, le dernier échange en date ayant eu lieu samedi. Cependant, la Russie retient toujours plusieurs milliers d'Ukrainiens en captivité dans des conditions terribles. Les autorités d'occupation russes ont empêché les fonctionnaires des Nations Unies de rendre visite aux prisonniers de guerre ukrainiens, alors que l'ONU a documenté des faits de torture, de mauvais traitements et un manque de nourriture, d'eau, de soins de santé et d'assainissement sur les sites où ils sont détenus, ainsi qu'une absence de contact avec leurs familles.

La déportation vers des régions reculées de Russie ainsi que l'adoption forcée d'enfants ukrainiens restent une autre menace sérieuse pour la population des territoires ukrainiens occupés. Les autorités ukrainiennes ont identifié 16 011 enfants déportés de force à ce jour. L'Ukraine espère que l'ONU accordera une plus grande attention à cette question et demande un échange de prisonniers de guerre sur la base du principe « tous pour tous », ainsi que la libération de tous les adultes et enfants déportés en Russie depuis les régions occupées de l'Ukraine. C'est un des éléments du plan de paix en 10 points que l'Ukraine a proposé pour garantir un règlement pacifique du conflit sur la base des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il s'agit d'un plan global visant à jeter des bases solides pour une paix globale, juste et durable. Nous nous félicitons des réflexions positives formulées par de nombreux membres sur ce plan et réaffirmons notre espoir qu'ils se mobilisent activement afin de ramener la paix et de rétablir le respect de la Charte.

À l'approche de l'anniversaire du déclenchement par la Russie d'une guerre totale qui a plongé le cœur du continent européen dans la violence, le sang et

la dévastation, notre priorité doit être de répondre aux besoins et aux souffrances des populations sur le terrain. À cette fin, le 22 février, l'Ukraine, en collaboration avec une trentaine d'États Membres, organisera une manifestation de haut niveau consacrée aux violations flagrantes des droits de l'homme résultant de l'agression contre son territoire. Nous invitons les membres à y participer et à adopter une position ferme sur l'urgence de mettre fin à l'agression russe. Nous exhortons la Russie à retirer ses troupes d'Ukraine et à mettre fin aux immenses souffrances humaines dans mon pays et à l'étranger.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie.

M. Tammsaar (Estonie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord présenter nos sincères condoléances à la Türkiye et à la Syrie, ainsi qu'aux familles des victimes du tremblement de terre dévastateur survenu aujourd'hui. Nous sommes solidaires avec eux et sommes prêts à leur apporter notre aide.

Je m'exprime aujourd'hui au nom des pays baltes, à savoir la Lettonie, la Lituanie et mon propre pays, l'Estonie. Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé. Je tiens également à remercier tous les organismes des Nations Unies de leurs efforts inlassables visant à soulager les immenses souffrances du peuple ukrainien causées par l'invasion injustifiée et non provoquée de la Russie, qui a commencé il y a près de 12 mois. Il est impossible de surestimer les répercussions humanitaires considérables infligées au peuple ukrainien par la guerre d'agression à grande échelle lancée par la Russie contre l'Ukraine avec l'aide du Bélarus. Mois après mois, nous avons été témoins de destructions effroyables, la Russie ayant attaqué sans discernement des civils et des infrastructures civiles et réduit des villes et des villages entiers à l'état de ruines, causant la mort, des déplacements de population et des souffrances humaines. Les forces russes bombardent et détruisent systématiquement et délibérément les systèmes d'approvisionnement en énergie et en eau. Les Ukrainiens sont privés d'abri, de lumière, de chaleur et d'eau potable, dans un froid glacial. La Russie a provoqué la plus grande crise humanitaire en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, forçant des millions de personnes à fuir leurs foyers. Plus de 8 millions de personnes ont cherché refuge dans toute l'Europe.

Les effets de l'invasion russe sur les enfants ukrainiens ont été particulièrement effroyables et ils seront durables. Des milliers d'enfants ont été séparés de leurs familles et déportés en Russie depuis les

territoires occupés d'Ukraine. Nous nous faisons l'écho du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés lorsqu'il affirme que le fait de donner une nationalité à des enfants et de faciliter leur adoption officielle dans une situation de conflit constitue une violation des normes et pratiques internationales. La Russie doit cesser immédiatement ces pratiques illégales et veiller à ce que ces enfants, dont les parents ont parfois été tués par les frappes russes ou assassinés par les troupes russes, soient ramenés en toute sécurité en Ukraine, auprès de leurs familles et de leurs proches.

Nous sommes profondément troublés par les risques de violence sexuelle et de traite des êtres humains auxquels sont exposés les enfants déplacés non accompagnés. Selon des allégations crédibles, le viol serait utilisé comme arme de guerre par les forces russes en Ukraine, y compris contre des enfants. Nous soulignons la nécessité pour l'ONU de continuer de surveiller les violences sexuelles liées au conflit en Ukraine et d'en rendre compte. Nous devons redoubler d'efforts pour fournir aux victimes de ces crimes tous les services nécessaires, y compris une protection physique et un soutien psychologique.

Nous restons très préoccupés par les signalements de mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre ukrainiens par les forces armées russes, ainsi que par le groupe paramilitaire russe Wagner. Nous exigeons que la Russie mette fin à ces actes illégaux et traite les prisonniers de guerre ukrainiens dans le respect intégral du droit international humanitaire. La Russie doit accorder au Comité international de la Croix-Rouge un accès immédiat et inconditionnel à tous les prisonniers de guerre ukrainiens.

Il faut impérativement continuer de recueillir des éléments de preuve sur toutes les atrocités criminelles commises en Ukraine et de les stocker correctement. Les crimes commis par la Russie en Ukraine à tous les niveaux ne peuvent rester impunis. Nous appuyons fermement la création d'un tribunal international pour poursuivre le crime d'agression contre l'Ukraine qui a déclenché tous les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qui ont suivi. Ceux qui ont décidé de mener une guerre illégale contre l'Ukraine ne doivent pas rester impunis.

Nous marquerons bientôt le tragique premier anniversaire du début de la guerre d'agression de la Russie en Europe, en espérant que ce sera aussi le dernier et que nous verrons en 2023 la fin de cette guerre brutale. La voie vers la paix doit être juste et fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine,

conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Il en va non seulement de l'existence de l'Ukraine et de son statut de nation souveraine, mais aussi de la survie de l'ordre international fondé sur des règles et de la Charte. Si nous laissons cette agression être un succès, les conséquences mondiales seront bien pires. C'est pourquoi l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie souscrivent résolument à la vision de paix du Président Zelenskyy, présentée dans sa formule en 10 points pour la paix, qui se fonde sur la Charte des Nations Unies et le droit international. Si nous aspirons à une paix juste et durable, le moment est venu pour la communauté des Nations Unies de soutenir cette vision et d'en amorcer la mise en œuvre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Massari (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie adresse ses plus sincères condoléances aux peuples turc et syrien, en particulier aux familles des victimes, à la suite du tremblement de terre dévastateur survenu aujourd'hui. L'Italie procède à l'envoi d'équipes de secours en Türkiye.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de ses informations mises à jour, qui sont pour le moins alarmantes et donnent à réfléchir. Qu'il me soit également permis d'exprimer nos sincères félicitations à Malte pour son accession à la présidence de cet important organe pour le mois de février.

Malheureusement, février est aussi le mois qui marquera le passage d'une année entière depuis que la Russie a déclenché sa guerre d'agression brutale, illégale, injustifiable et non provoquée contre l'Ukraine. La Russie doit comprendre que, même après une année complète, nous continuerons à nous tenir aux côtés du Gouvernement et du peuple ukrainiens, plus unis que jamais, pour réaffirmer notre attachement indéfectible à l'ordre multilatéral, tel qu'il est reconnu dans la Charte des Nations Unies, dont nous sommes toutes et tous signataires. C'est pour cette raison que l'Italie s'associe pleinement à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne, à laquelle je voudrais ajouter quelques observations à titre national.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques inhumaines lancées par la Russie contre des infrastructures critiques, notamment des installations d'approvisionnement en énergie et en eau dans des villes d'Ukraine. Celles-ci ne sont pas des objectifs militaires, mais elles font simplement l'objet d'attaques aveugles contre la population et les biens de caractère civil, qui constituent des crimes de guerre et des violations odieuses du droit international humanitaire. La Russie aura à répondre de

ces crimes et devra également payer des réparations pour les infrastructures critiques endommagées ou détruites dans le cadre de sa guerre impitoyable. Nous rappelons avec force qu'il ne saurait y avoir de paix sans justice, ni d'impunité pour les crimes de guerre et autres atrocités.

En conséquence de l'agression russe contre l'Ukraine, près de 40 % de la population ukrainienne a besoin d'une aide humanitaire. L'Italie s'est empressée d'apporter son aide à l'Ukraine en contribuant à l'action humanitaire, tant par l'allocation de fonds à hauteur de dizaines de millions de dollars que par l'octroi de tonnes de dons en nature. Cette semaine encore, nous procédons à la distribution d'un nombre important de groupes électrogènes pour aider la population ukrainienne à faire face à l'hiver rigoureux, les bombardements russes qui ont frappé son système électrique l'ayant privée du chauffage dont elle a besoin.

Dans une perspective humanitaire plus large, nous finançons également l'initiative « Grain from Ukraine » lancée par le Gouvernement ukrainien pour fournir directement des denrées alimentaires vitales aux pays les plus vulnérables, notamment en Afrique. Toutefois, seul la poursuite du renouvellement de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire peut garantir que le monde ne se retrouvera pas dans une situation urgente de grave famine. En ce qui concerne cette initiative, nous réaffirmons d'ailleurs notre appui au travail remarquable du Secrétaire général et du Coordonnateur des secours d'urgence. Nous appelons donc la Russie à éviter toute désinformation ou politisation de cette leue d'espoir.

En fin de compte, le seul véritable moyen d'alléger les souffrances de la population en Ukraine et de faire face aux conséquences humanitaires mondiales de l'agression de la Russie est de mettre un terme à la guerre. À ce jour, malheureusement, nous n'avons vu aucune preuve de l'engagement de la Russie en faveur d'efforts de paix véritables et durables. Celle-ci peut mettre fin à la guerre immédiatement en cessant ses attaques et en retirant ses forces du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. En vue de parvenir à un règlement de paix viable après la guerre, l'Italie accueille favorablement les idées et la vision de l'Ukraine en faveur d'une paix juste, et elle demeure disposée à apporter son soutien à des mesures de sécurité durable susceptibles d'aider l'Ukraine à se défendre, à assurer son avenir libre et démocratique et à décourager toute agression future, conformément à ses droits tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Gonzato.

M. Gonzato (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Je tiens tout d'abord à féliciter Malte et à vous féliciter personnellement, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je souhaite également exprimer la solidarité de l'Union européenne avec toutes les personnes qui ont perdu des êtres chers dans les tremblements de terre dévastateurs qui ont frappé la Türkiye et la Syrie ce matin. Nos équipes de recherche et de sauvetage sont mobilisées pour appuyer les premiers secours, et nous coordonnons un soutien supplémentaire avec les autorités turques.

Cela fait presque un an que la Fédération de Russie a lancé son attaque non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine. Cette violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies a engendré des souffrances insensées pour une nation souveraine et indépendante qui aspirait simplement à la prospérité et à la démocratie. Elle menace non seulement l'Ukraine, mais aussi l'ensemble de l'ordre international fondé sur des règles. Je veux mettre en exergue trois points aujourd'hui.

Premièrement, les frappes aériennes massives de la Russie, souvent dans des zones densément peuplées, infligent des souffrances incommensurables. Ces attaques ne détruisent pas seulement des infrastructures civiles critiques, elles détruisent aussi des vies civiles. Les conclusions de la Commission d'enquête de l'Organisation des Nations Unies sur l'Ukraine sont choquantes. Elles font état de cas de violences sexuelles, de torture et d'autres formes de traitements cruels, inhumains et dégradants utilisés comme tactique de guerre. Les auteurs de ces crimes doivent répondre de leurs actes sans délai. L'Union européenne salue tous les efforts déployés pour que les auteurs de crimes de guerre et des autres crimes les plus graves commis dans le cadre de la guerre d'agression menée par la Russie aient à répondre pleinement de leurs actes, y compris les mesures prises pour veiller à ce que les auteurs du crime d'agression lui-même soient traduits en justice. Nous réaffirmons également notre appui aux enquêtes du Procureur de la Cour pénale internationale.

La grande majorité des réfugiés a trouvé refuge dans les pays de l'Union européenne dont l'intervention humanitaire a déjà permis de répondre aux besoins de près de 14 millions de personnes. La principale priorité est désormais de mettre en place des abris adaptés à l'hiver pour aider la population à survivre aux températures glaciales. Nous contribuons au rétablissement de

l'infrastructure énergétique de l'Ukraine et acheminons des équipements pour maintenir le réseau électrique en état de marche.

La solidarité avec l'Ukraine dépasse les frontières de l'Europe. À la conférence internationale qui s'est tenue à Paris en décembre, 47 États se sont engagés à verser 1 milliard d'euros supplémentaires. Nous nous félicitons de l'aide humanitaire mobilisée aux quatre coins du monde et nous appelons tous les États à rester solidaires de l'Ukraine. La Russie doit permettre un accès humanitaire total aux territoires temporairement occupés au travers des lignes de front. Les souffrances humaines sont causées non seulement par des attaques directes, mais aussi par le refus délibéré de porter assistance aux personnes dans le besoin. Nos partenaires humanitaires sont prêts à apporter leur aide partout où elle est nécessaire. Nous prenons acte des efforts impressionnants déployés par le Gouvernement et la société civile en Ukraine, lesquels ont contribué de manière importante à l'intervention humanitaire. Nous saluons le travail de coordination mené par l'Organisation des Nations Unies, malgré les défis importants que pose l'acheminement de l'aide, en particulier dans les zones récemment libérées et celles proches de la ligne de front qui sont soumises à des bombardements incessants. L'agression de la Russie a généré une forte pollution par les mines, laquelle constitue une menace sérieuse pour la sécurité humaine car elle entrave l'acheminement de l'aide humanitaire et empêche les civils de rentrer chez eux en toute sécurité.

Nous sommes vivement préoccupés par les attaques que les forces armées russes continuent de mener autour des sites nucléaires ukrainiens et par la saisie illégale de la centrale nucléaire de Zaporijia. L'Union européenne appuie pleinement les efforts déployés par l'Agence internationale de l'énergie atomique pour aider l'Ukraine à garantir la sûreté et la sécurité nucléaires, ainsi que pour préserver la mise en œuvre des garanties conformément aux obligations qui incombent à l'Ukraine en la matière.

Deuxièmement, s'agissant d'une paix globale, juste et durable, la première étape sur la voie de la paix exigera de la Russie qu'elle cesse immédiatement toutes les hostilités et qu'elle retire immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces et la totalité de son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. D'ici là, l'Union européenne reste déterminée à apporter le soutien dont l'Ukraine a besoin pour défendre

sa population contre les attaques aveugles de la Russie, ainsi qu'à l'appuyer dans son aspiration à une paix juste, conformément à la Charte des Nations Unies. L'Ukraine ne défend pas seulement son territoire et son peuple, elle défend aussi les principes fondamentaux inscrits dans la Charte. L'Assemblée générale l'a clairement indiqué dans plusieurs résolutions successives, adoptées à une majorité écrasante d'États Membres. L'Union européenne appuie l'initiative ukrainienne en faveur d'une paix juste et la formule pour la paix du Président Zelenskyy, et elle s'efforcera d'obtenir le soutien international le plus large possible en sa faveur.

Enfin, troisièmement, je tiens à mentionner les efforts qui continuent d'être déployés pour faire face aux conséquences mondiales de la guerre menée par la Russie. Nous sommes favorables à la prorogation et à la mise en œuvre intégrale de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. La prorogation de cet accord au-delà de mars 2023 est essentielle pour stabiliser les prix et assurer l'acheminement continu des céréales, y compris à des fins humanitaires. Il importe que la Russie s'engage pleinement en faveur de sa mise en œuvre et redouble d'efforts en ce qui concerne les inspections.

Les corridors de solidarité entre l'Union européenne et l'Ukraine ont déjà permis d'exporter environ 23 millions de tonnes de céréales ukrainiennes entre mai et décembre 2022. L'Union européenne est également le premier fournisseur mondial d'aide alimentaire et d'aide au développement. De concert avec nos États membres, nous avons augmenté notre soutien financier pour faire face à la crise alimentaire mondiale, en fournissant environ 18 milliards d'euros cette année.

Nous sommes aux côtés de l'Ukraine depuis le premier jour, et nous continuerons à lui apporter notre soutien aussi longtemps qu'il le faudra.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à me joindre aux autres intervenants pour adresser nos plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes du tremblement de terre survenu en Türkiye et en Syrie. En cette période difficile, nous souhaitons également apporter notre plein appui. Des équipes de secours polonaises, composées de 78 personnes, de chiens de sauvetage et de 22 tonnes de matériel provenant de l'équipe spéciale de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide

d'équipement lourd, ont déjà été envoyées pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette importante séance, et je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé instructif.

Cela fait pratiquement un an que la Russie a lancé une nouvelle attaque contre l'Ukraine et sa population, cette fois sous la forme d'une guerre à grande échelle. Il ne se passe pas un seul jour sans que de nouveaux crimes et actes délibérés n'aggravent encore la catastrophe humanitaire en Ukraine. Depuis le premier jour, le monde libre fournit aux personnes dans le besoin une aide matérielle et un soutien politique et moral. Je voudrais saisir cette occasion pour présenter au Conseil un exposé sur les efforts humanitaires déployés par la Pologne au cours des 11 derniers mois.

Toutefois, avant de me plonger dans les données et les chiffres, je tiens à assurer le Conseil que le Gouvernement et la société polonais continueront à se tenir résolument aux côtés de la population ukrainienne aussi longtemps qu'il le faudra. Selon un sondage d'opinion réalisé en décembre 2022, plus de 70 % des Polonais estiment que la Pologne doit soutenir l'Ukraine dans ces circonstances de guerre désastreuses. Et aux yeux de 97 % des Ukrainiens, la Pologne est un pays ami.

Depuis le début de la guerre, la Pologne soutient l'Ukraine sur trois fronts. Premièrement, nous avons accueilli le plus grand nombre de réfugiés ukrainiens et nous leur fournissons un appui. Deuxièmement, nous servons de plaque tournante pour l'acheminement de l'aide humanitaire internationale à travers notre frontière avec l'Ukraine. Troisièmement, nous fournissons directement une aide humanitaire à l'Ukraine.

En 2022, la Pologne a consacré plus de 9 milliards de dollars – soit 1,5 % de son produit intérieur brut – à l'aide humanitaire aux réfugiés ukrainiens, selon les dernières estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cela représente en moyenne plus de 5 600 dollars par habitant, ce qui fait de notre pays l'un des principaux donateurs à l'Ukraine.

Nous poursuivons sans relâche nos efforts pour apporter le plus grand soutien possible afin de garantir l'approvisionnement en énergie de la population civile innocente qui subit les conséquences négatives des attaques de la Russie contre les infrastructures critiques. L'Ukraine a demandé plus de 25 000 groupes électrogènes et 1 500 stations thermiques mobiles. Un certain nombre d'entreprises privées et publiques et le service national

de lutte contre les incendies de la Pologne ont fait don de centaines de groupes électrogènes et d'équipements liés à l'énergie. De plus, nous avons mobilisé davantage de groupes électrogènes par l'intermédiaire de notre agence gouvernementale pour les réserves stratégiques.

La Pologne est en contact permanent avec Ukrenergo pour coordonner la fourniture de générateurs d'électricité à l'Ukraine dans le cadre du Réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité. En janvier de cette année, une plateforme logistique spéciale a été mise en place en Pologne dans le cadre du Mécanisme de protection civile de l'Union européenne, au vu des besoins de l'Ukraine découlant des défis qui pèsent sur le secteur de l'énergie. Le pôle énergétique rescEU est utilisé pour faciliter le transport et le stockage d'équipements énergétiques et de l'aide en vue de leur acheminement vers l'Ukraine. Il s'agit du troisième pôle consacré à la fourniture d'une aide humanitaire à l'Ukraine et à ses citoyens après la mise en place des pôles de logistique et de secours médical.

Depuis le 24 février 2022, plus de 9,5 millions de personnes ont franchi la frontière entre l'Ukraine et la Pologne, dont plus de 2,5 millions ont été évacuées. Quatre-vingt-quinze pour cent des personnes évacuées étaient des femmes et des enfants, principalement de nationalité ukrainienne, et plus de 100 000 personnes étaient originaires de plus de 190 autres pays.

Plus de 1,5 million de réfugiés ukrainiens ont été enregistrés pour bénéficier d'une protection temporaire en Pologne, selon les dernières données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Ceux-ci se sont vu attribuer un numéro d'identité personnel polonais et ils bénéficient des mêmes services publics, à savoir l'accès aux écoles, aux soins de santé et aux prestations sociales, que tout autre citoyen polonais. Environ 450 000 réfugiés ont trouvé un emploi en Pologne, soit 70 % des personnes éligibles. Au total, 14 000 entreprises ont été créées. L'ampleur de l'activité économique des réfugiés est sans précédent. Quelque 190 000 enfants et 400 enseignants ukrainiens font partie du système éducatif polonais.

Le Gouvernement polonais fournit également une aide humanitaire directement à l'Ukraine. Nous avons apporté notre assistance au secteur de la santé et aux Ukrainiens déplacés en construisant des villes modulaires temporaires pour 20 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, pour un coût estimé à plus de 81 millions de dollars, et en mettant en place des formations sanitaires mobiles. En 2022, la Pologne a financé des projets humanitaires mis en œuvre par des

organisations non gouvernementales, grâce à une contribution de 2,7 millions de dollars dans les domaines de l'alimentation, de la santé, des abris, de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène, de l'éducation et de la logistique.

Rares sont ceux qui savent que la Pologne est le principal payeur individuel pour les terminaux Starlink, qui permettent l'utilisation d'Internet en Ukraine, tant par les militaires que par les civils. Jusqu'à présent, la partie polonaise a fourni à l'Ukraine quelque 20 000 terminaux Starlink, soit deux tiers des terminaux qui ont été livrés.

La Pologne continuera d'appuyer l'Ukraine, car nous estimons que nous ne faisons que notre devoir. Nous sommes très fiers d'être à la hauteur de notre réputation de « superpuissance de la solidarité », comme certains nous appellent, et nous ne relâcherons pas nos efforts tant que la victoire et une paix juste n'auront pas été obtenues.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

M^{me} Leendertse (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je souhaite me joindre aux autres orateurs et oratrices pour adresser nos sincères condoléances aux peuples de Türkiye et de Syrie en ces heures tragiques. Nous sommes prêts à fournir l'aide demandée. L'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration qui a été faite par le représentant de l'Union européenne.

Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de formuler quelques observations à titre national.

Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé sur la situation en Ukraine, qui donne à réfléchir. Les frappes aériennes massives menées par la Russie, souvent dans des zones densément peuplées, sont à l'origine de souffrances humaines indescriptibles, car, en plus de détruire des infrastructures civiles critiques, elles tuent des hommes et des femmes, des garçons et des filles innocents et privent d'autres personnes de chauffage, d'électricité et d'eau. Ces faits ont également été corroborés par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. Il est évident que les auteurs de ces crimes doivent et vont devoir rendre des comptes dans les plus brefs délais.

Nous soutenons résolument l'Ukraine et nous continuerons à lui apporter notre soutien financier, humanitaire, diplomatique et militaire aussi longtemps qu'il le faudra. Depuis le début de la guerre, nous avons accueilli plus d'un million de réfugiés ukrainiens en Allemagne. Ceux-ci rejoignent les 2 millions de réfugiés d'autres pays

qui y résident déjà. En outre, nous avons fourni un appui bilatéral de plus de 12,5 milliards d'euros au Gouvernement et au peuple ukrainiens. L'une de nos principales préoccupations en Ukraine concerne l'accès humanitaire, tout particulièrement aux territoires temporairement occupés. Nous remercions l'Organisation des Nations Unies, notamment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin de coordonner les travaux visant à acheminer de l'aide vers les zones récemment libérées et les zones proches de la ligne de front.

Les informations faisant état de déportations forcées d'enfants vers les territoires russes sont pour nous une autre source de vive inquiétude. Des éléments de preuve crédibles indiquent que la Fédération de Russie viole les obligations qui lui incombent en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Cela doit cesser immédiatement.

Le peuple ukrainien n'est pas la seule victime de la guerre. Les répercussions de l'invasion illégale de la Russie dans le pays voisin se font sentir dans le monde entier. Dans ce contexte, nous saluons et appuyons financièrement l'initiative ukrainienne « Grain from Ukraine » qui vise à fournir des céréales aux pays qui en ont le plus besoin. Nous demandons également à la Russie de cesser de retarder les inspections de navires, conformément à ce qui a été convenu dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Dans cette optique, il est essentiel de maintenir et de proroger cette initiative au-delà de l'échéance de mars, afin que des produits vitaux puissent atteindre les marchés mondiaux et, en particulier, les plus vulnérables d'entre nous.

Nous appelons une nouvelle fois la Fédération de Russie à cesser immédiatement toutes les hostilités et à retirer complètement, immédiatement et sans condition l'intégralité de ses forces et de son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, en vue de trouver une solution diplomatique.

Malheureusement, nous allons bientôt atteindre le premier anniversaire de cette guerre inutile, qui dure depuis trop longtemps déjà. La Russie doit y mettre un terme maintenant.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Danemark.

M. Hermann (Danemark) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter Malte de son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous remercions le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark.

Pour commencer, je tiens à dire que nous nous associons aux oratrices et orateurs précédents pour exprimer nos sincères condoléances aux populations turque et syrienne touchées par les tremblements de terre dévastateurs qui viennent de se produire.

Aujourd'hui, cela fait 347 jours que la Russie mène une guerre d'agression contre l'Ukraine, 347 jours d'invasion et d'une guerre d'agression à grande échelle menée par la Russie contre l'Ukraine, et 347 jours de destruction et de souffrances pour la population ukrainienne, pendant que la Russie poursuit ses attaques sans relâche.

Cette attaque injustifiée et non provoquée menée par un membre permanent du Conseil de sécurité constitue une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. À la suite de l'invasion à grande échelle de la Russie, nous avons été témoins de violations systématiques et généralisées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Nous sommes tous gravement préoccupés par cette guerre. Ses conséquences se font également ressentir dans le monde entier, à commencer, bien sûr, par le peuple ukrainien et l'Europe, mais aussi aux quatre coins du monde. Dans des régions éloignées du continent européen, des personnes souffrent aux mains de la Russie.

La liste des préoccupations est longue, mais aujourd'hui, les pays nordiques souhaitent mettre l'accent sur les trois sujets d'inquiétude suivants : premièrement, les violations flagrantes et constantes du droit international humanitaire par la Russie et la nécessité de fournir un accès complet, sûr et sans entrave aux acteurs humanitaires ; deuxièmement, les conséquences négatives de la guerre d'agression menée par la Russie sur les prix mondiaux des denrées alimentaires et la contribution importante de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire à l'atténuation de l'insécurité alimentaire mondiale ; et, troisièmement et enfin, l'importance de l'application du principe de responsabilité.

La guerre illégale menée par la Russie a infligé d'immenses souffrances humaines au peuple ukrainien. Elle a entraîné la destruction massive d'infrastructures civiles critiques et l'effondrement de services essentiels. Les coûts humains et économiques sont incommensurables, tout comme la destruction de l'environnement.

Actuellement, les besoins les plus importants sont recensés dans les zones soumises au contrôle militaire temporaire de la Russie. Nous demandons à la Russie

de respecter les obligations qui lui incombent en tant que Puissance occupante. Nous demandons également à la Russie de permettre aux acteurs humanitaires d'accéder pleinement, en toute sécurité et sans entrave aux personnes vivant dans ces territoires, y compris à travers la ligne de front. Les obligations découlant du droit international humanitaire doivent être respectées par tous.

Je tiens également à dire que nous félicitons vivement les intervenants humanitaires internationaux et nationaux du courage dont ils font preuve en fournissant une protection et une assistance humanitaires aux personnes dans le besoin. Cela inclut l'acheminement de l'aide dans les zones récemment libérées et dans les zones proches de la ligne de front, qui sont constamment bombardées.

Alors que la guerre illégale menée par la Russie continue de faire rage, les effets de la crise du coût de la vie provoquée par la guerre se font ressentir dans le monde entier. Les pays qui avaient déjà du mal à se remettre des effets économiques néfastes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sont maintenant confrontés à de graves problèmes de sécurité alimentaire et énergétique, de prix des produits de base et de finances publiques.

Les conséquences de cette guerre risquent de perdurer. La semaine dernière, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a estimé que les répercussions graves de la guerre en Ukraine devraient entraîner une réduction d'environ 40 % des superficies ensemencées en blé d'hiver.

Il existe une lueur d'espoir : les exportations de céréales de l'Ukraine et de la Russie ont considérablement augmenté depuis la signature de l'accord sur l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Dans la foulée, nous avons constaté une baisse des prix des denrées alimentaires au niveau mondial et un meilleur accès aux denrées alimentaires pour les acteurs humanitaires.

À l'approche de la date de prorogation de l'accord, en mars, il faut veiller à ce que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire soit prorogée sans accroc. Dans l'immédiat, nous devons faire front commun pour prévenir la famine. Toutefois, la guerre a brutalement mis en lumière la nécessité d'accélérer

également la transition vers des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients.

Enfin, nous tenons à souligner le rôle essentiel de l'application du principe de responsabilité pour les crimes commis dans le cadre de l'agression. Toutes les informations faisant état d'atrocités et de violations des droits humains doivent donner lieu à des enquêtes dignes de ce nom, et les auteurs de ces crimes doivent être traduits en justice grâce à des mécanismes judiciaires nationaux ou internationaux. Nous sommes alarmés par le très grand nombre de crimes de guerre signalés depuis l'invasion à grande échelle du territoire ukrainien par la Russie. Nous sommes vivement préoccupés par les informations atterrantes faisant état de violences sexuelles liées au conflit commises par des soldats russes en Ukraine. Nous ne connaissons pas encore l'ampleur réelle de ces violences. Les attaques russes contre des centres et infrastructures civils peuvent également constituer des crimes de guerre.

Garantir l'application du principe de responsabilité ne contribue pas seulement à promouvoir la justice et à accorder des réparations pour les crimes commis ; cela est aussi essentiel pour prévenir, par la dissuasion, la commission d'atrocités à l'avenir. C'est pourquoi nous, les pays nordiques, saluons des initiatives importantes telles que la création par le Conseil des droits de l'homme de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, et continuons de soutenir pleinement la Cour pénale internationale. Le travail de la Cour est crucial pour la justice partout dans le monde.

La situation actuelle est très sombre. Mais soyons honnêtes : elle est aussi très claire. La Russie doit mettre un terme à son agression contre l'Ukraine et retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses troupes de ce pays. Elle doit respecter l'ordonnance en indication de mesures conservatoires, rendue par la Cour internationale de Justice le 16 mars dernier, et suspendre son opération militaire. Elle doit respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Seule la Russie peut mettre un terme à cette guerre.

Les pays nordiques continueront de se tenir aux côtés de l'Ukraine et du peuple ukrainien, et saluent l'initiative de l'Ukraine en faveur d'une paix juste.

La séance est levée à 12 h 25.